

34878  
100

---

# LE CURÉ LABELLE

SA VIE ET SON OEUVRE

---

971.092

L116a

#### Du même auteur

- La foi dans ses rapports avec la raison (1898)  
Le mariage clandestin devant la loi (1901)  
Articles et études (315 pages) — (1903)  
Vie de Mère Caron (270 pages) — (1908)  
Les fêtes de l'Hôtel-Dieu (194 pages) — (1909)  
Prêtres et religieux du Canada (I) — (1914)  
Pau, Fayolle et Foch (1922)  
Histoire des Soeurs de Sainte-Anne (350 pages) — (1922)  
Louis-Joseph-Amédée Derome (1922)  
Mère Catherine-Aurélie (450 pages) — (1923)  
Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1924)  
Noces d'or de Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1924)  
Prêtres et religieux du Canada (II) — (1924)  
Verdun de Montréal (1925)  
Lettres et Ecrits de Mère Catherine-Aurélie <sup>(1)</sup> — (1925)  
Histoire des Cèdres (416 pages) — (1927)  
Histoire des Soeurs de Miséricorde (360 pages) — (1928)  
Histoire de Mgr John Forbes (315 pages) — (1929)

#### En collaboration

- Les fêtes du 75ème de la Saint-Jean-Baptiste (1909)  
Histoire de Saint-Jacques d'Embrun (1910)

#### En préparation

- Histoire de Gravelbourg, Saskatchewan  
Les de Jordy de Cabanac

---

(1) Ce travail n'a pas été publié, bien qu'il soit écrit en vue d'une publication éventuelle. Les 1900 pages du manuscrit ont été reproduites au clavier en 20 copies dont une pour chacun des monastères du Précieux-Sang actuellement existants. — Note de l'auteur.

# LE CURÉ LABELLE

SA VIE ET SON OEUVRE

Ce qu'il était devant ses contemporains  
Ce qu'il est devant la postérité

PAR

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR

*Docteur en théologie et en droit canonique  
de la Société Royale du Canada  
et de la Société Historique de Montréal*

**Cédé Par**



BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE  
COLLÈGE SAINT-BERNARD  
514, AVE DES FRÈRES  
DRUMMONDVILLE — P.Q.

MONTREAL  
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée  
430, rue Saint-Gabriel, 430

—  
1930

Nihil obstat,

Henri Jeannotte J.S.S.  
censeur libraire

Montréal, 20 septembre 1929

Imprimatur,

+ Frères, arch. cood  
de Montréal

Le 21 septembre 1929



## PRÉFACE

---

**L**E curé Labelle appartient à l'histoire et, pourtant, combien peu le connaissent vraiment ! Pour beaucoup, c'est un personnage presque légendaire, dont l'action réelle reste inconnue. La raison en est, sans doute, que, jusqu'ici, il n'y avait pas de tableau complet de son oeuvre. Aussi, depuis longtemps, attendions-nous le récit entier et véridique de la vie de ce simple pasteur de campagne, devenu célèbre par la force de sa foi, de ses idées, de son coeur et de son action. C'est donc avec bonheur que nous présentons au public l'histoire de cette vie étonnante et féconde, écrite avec un soin pieux et patriotique par M. l'abbé Elie-J. Auclair.

La publication de la vie du curé Labelle, comme l'érection de son monument à Saint-Jérôme, il y a cinq ans à peine, ont été peut-être tardives, confessons-le. C'est que, comme cela arrive souvent pour les hommes du plus grand mérite, le silence et l'oubli ont paru envelopper durant plusieurs années la mémoire de cet homme si remarquable. On avait aimé et on avait admiré le grand patriote. On l'avait largement loué, quand il était tombé sur le champ d'honneur, il y a plus de trente-huit ans, en pleine activité. On l'avait sincèrement regretté. Puis, on avait passé à d'autres préoccupations. La politique, les soucis matériels, les ambitions, même les discordes, avaient par trop voilé son souvenir. Quelques amis, certes, lui demeureraient fidèles. Mais, d'une façon générale, on oubliait maintenant le pacifique conquérant des montagnes du nord, le fondateur de ces nombreux et prospères villages qui sont échelonnés dans les Laurentides et au delà, le prêtre à hautes visions qui rêvait de voir les fils de sa race s'emparer les premiers du sol, au nord et à l'ouest du Canada, et qui, dans ce but, voulait d'abord peupler les vallées de la "Rouge", de la "Lièvre", de la "Gatineau", c'est-à-dire tout le pays arrosé par les tributaires de l'Outaouais, puis envahir le nord-ouest de l'Ontario, se rendre jusqu'au Témiscamingue, jusqu'à Winnipeg, grâce à des chemins de fer, tracés par lui sur la carte dès 1888, et qui sont aujourd'hui presque tous en pleine opération.

Cependant, les plus beaux éloges avaient été jetés à profusion sur la tombe du curé Labelle, au lendemain de sa mort, tant par la presse d'Europe que par la presse canadienne. Durant quelque temps, nos orateurs sacrés et profanes, nos conférenciers et nos écrivains avaient célébré à l'envi les hauts mérites et chanté éloquemment l'oeuvre géniale de ce grand homme qui, dans sa modeste sphère de curé, a su déployer une puissance d'action telle qu'il a laissé après lui une oeuvre de colonisation conquérante jusqu'ici sans égale, dont le prestige a rayonné par tout le pays, au delà des mers et jusqu'à Rome. Il me semble encore entendre ou lire l'évocation vibrante des panégyristes de Mgr Labelle, rappelant l'amour immense de cet illustre compatriote pour sa patrie, ou décrivant le grandiose décor au milieu duquel il a fourni son utile carrière et où, par tant de fibres de son coeur, il se tenait attaché aux collines, aux arbres, aux pierres, à ce ciel bleu du nord qui miroite dans l'onde de nos lacs et de nos rivières. Les jours passèrent ensuite sur les jours, les années sur les années, et le souvenir du célèbre curé menaçait de disparaître complètement. Le nombre de ceux qui avaient été les témoins de son activité et avaient connu l'importance de son entreprise et de ses réalisations diminuait insensiblement. On n'entendait plus que de rares éloges, on ne lisait plus que des articles très espacés, à son sujet. Le silence se faisait de plus en plus profond autour du *roi du nord*.

Saint-Jérôme, où a surtout vécu l'apôtre de la colonisation, aura le mérite d'avoir fait sortir cette grande mémoire des ombres où elle allait se perdre. Par les soins d'un comité formé en 1923, on inaugurerait, dans le centre de cette ville, le 20 octobre 1924, un magnifique monument à la gloire du curé Labelle. Après trente-trois ans d'absence, cet homme extraordinaire apparaissait de nouveau, de toute la hauteur de sa stature, à l'endroit même, comme le dit une inscription, "d'où rayonna, de 1868 à 1891, l'action bienfaisante de ce prêtre patriote". Ce beau geste est tout à l'honneur de Saint-Jérôme et du comité qui l'a accompli, avec le concours de tous ceux qui, dans notre pays, se souvenaient encore du grand homme. Mais, suffit-il d'élever des monuments à ceux qui sont la gloire d'un pays ? Le comité de Saint-Jérôme ne l'a pas cru. Le meilleur moyen d'honorer nos héros, a-t-il pensé, c'est de s'inspirer de leur vie, et, pour cela, il faut la connaître, cette vie, et la faire connaître. C'est pourquoi, convaincus que le curé Labelle n'est pas suffisamment connu de la nouvelle génération, les membres du comité de Saint-Jérôme ont résolu de publier sa vie. Ils ont compris que la résurrection de la mémoire de ce curé patriote, entreprise par eux, ne serait vraiment complète que le jour où un livre raconterait ses oeuvres, proclamerait ses mérites et apprendrait à ceux qui l'ignorent — ils sont légion

— ce que le curé Labelle a été et ce qu'il a fait. Ce n'est plus seulement une statue, mais, pour ainsi dire, un être de chair et d'os, bien vivant, que les citoyens de Saint-Jérôme présentent, cette fois, devant le public.

Il ne nous appartient pas, dans cette courte préface, d'insister longuement sur la vie du curé Labelle et sur les lumineuses leçons qui s'en dégagent. Qu'il nous soit permis seulement d'exprimer l'espoir que les pages documentées qu'on va lire détruiront à jamais la fausse opinion, encore partagée par quelques-uns, que cet ardent patriote ne fut qu'un visionnaire. On verra qu'au contraire sa sincérité, son assurance, sa conviction, sa hauteur de vues et son esprit pratique ont fait de lui un homme d'action comme notre histoire en compte peu.

Il ne s'agit pas, ici, d'immortaliser l'exemple d'un personnage inspirateur de belles théories économiques, ni d'élaborer une thèse nationale uniquement spéculative, comme dans le *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie, par exemple, modèle magnifique sans doute, mais purement imaginaire. On trouvera plus et mieux dans ce livre qui raconte l'histoire vécue d'un personnage réel dont les concepts, les idées, l'idéal et la thèse vivent et survivent dans des oeuvres et des faits historiques qui placent le curé Labelle au rang des animateurs clairvoyants et des plus vigoureux réalisateurs de notre histoire. En colonisant le nord de Montréal comme il l'a fait, à la surprise de plusieurs, il travaillait pour l'avenir, il ouvrait la porte à de beaux rêves aujourd'hui réalisés pour le plus grand bien de la province de Québec et du Canada tout entier. Sans même envisager son oeuvre dans toute son ampleur, il faut savoir et retenir que le curé Labelle a accroché notre race au sol du nord si solidement que rien ne peut désormais prévaloir contre elle.

Faire revivre, après quarante ans, la figure captivante du curé Labelle, tracer pour l'histoire les étapes de cette vie chargée d'oeuvres, évoquer les idées du grand colonisateur et marquer définitivement les résultats de son active carrière, ce n'était pas une tâche facile. Le comité de Saint-Jérôme a lieu de se féliciter d'avoir confié cet important travail à M. l'abbé Elie-J. Auclair, de la Société Royale du Canada, ancien élève des universités de Rome et de Paris.

Pas n'est besoin de présenter au public cet excellent écrivain et cet historien judicieux dont l'éloge serait superflu. Qu'il suffise de rappeler que l'abbé Auclair a déjà à son acquis des oeuvres littéraires et historiques nombreuses. Après avoir écrit la *Vie de Mère Caron*, l'*Histoire des Soeurs de Sainte-Anne*, *Mère Catherine-Aurélié*, fondatrice du Précieux-Sang, l'*Histoire des Cèdres*, l'*Histoire des Soeurs de Miséricorde de Montréal*, la *Vie de Mgr John Forbes*, pour ne mentionner que quelques-uns de ses ouvrages, M. l'abbé Auclair a droit

d'être considéré comme l'un des historiens de la vie religieuse des Canadiens français. C'est bien cette histoire, en effet, que ce prêtre patriote écrit par tranches, dans un style clair et simple, au prix de patientes recherches et de minutieuses compilations qui lui font accomplir un véritable travail de bénédictin.

Je n'hésite pas à dire que son nouveau volume *Le Curé Labelle* est jusqu'ici, à mon avis, son oeuvre capitale.

Dans ce livre, M. l'abbé Auclair s'est efforcé de jeter des lumières sur les idéals et les réalisations d'une laborieuse carrière déjà effleurée par la légende et où s'enchevêtrent des événements nombreux et divers. Il le fait avec ce talent d'observation, cette conscience, cette méthode et cette lucidité d'expression, qui constituent la haute valeur de ses travaux d'historien et de lettré.

A vrai dire, c'est non seulement une vie du curé Labelle, mais aussi l'histoire de la vaste et belle région du nord de Montréal, à la période dure et difficile de ses débuts et de son premier élan vers le progrès, que vient d'écrire M. l'abbé Auclair.

La lecture de ce livre sera une source de salutaires leçons et de saines réflexions non seulement pour la génération d'aujourd'hui mais encore pour celles de l'avenir. Car cette oeuvre restera et vivra, avec la mémoire du curé Labelle, dans ce monde lointain et mystérieux qu'est la postérité.

Dans la galerie de nos compatriotes illustres le portrait du curé Labelle a sa place incontestée. Ce portrait le voici, authentique et vivant. Le comité de Saint-Jérôme le croit digne d'orner nos demeures, et il espère que sa présence y fera germer, aujourd'hui et demain, les fortes vertus et les qualités viriles dont la vie du curé Labelle déborde.

*Jules-Edouard Piérot*

député de Terrebonne  
à la Chambre fédérale.

*Saint-Jérôme, septembre 1929.*



## INTRODUCTION GÉNÉRALE

---

**L**E curé Labelle était né à Sainte-Rose de Laval le 24 novembre 1833. Il mourut à Québec le 4 janvier 1891, à 57 ans. Ses études faites à Sainte-Thérèse, il fut ordonné prêtre, à Sainte-Rose, son village natal, par Mgr Pinsonnault, évêque de London, dont c'était la première ordination, le 1er juin 1856. D'abord vicaire à Sault-au-Récollet, puis à Saint-Jacques-le-Mineur, il fut ensuite curé à Saint-Antoine-Abbé et aussi à Saint-Bernard de Lacolle. En 1868, il devenait curé de Saint-Jérôme, et il le fut, jusqu'à sa mort, pendant près d'un quart de siècle, de 1868 à 1891. Il se donna en plus, avec un grand zèle et un succès merveilleux, à l'oeuvre nationale et religieuse de la colonisation des cantons du nord de Montréal. Il étendit même sa sphère d'action, comme colonisateur, à toute la province et à tout le pays. Il devint sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec, dans l'administration Mercier, en mai 1888. L'année suivante, en juillet 1889, le pape Léon XIII le créait protonotaire apostolique. Sous-ministre et Monseigneur, il n'en resta pas moins, pour tous, le curé Labelle, nom qu'il a illustré et que lui garde l'histoire. On l'a surnommé l'apôtre de la colonisation et le roi du nord. Il a été certainement l'un des Canadiens français les plus éminents de sa génération.

Sa mort à Québec en janvier 1891 fut inopinée et presque subite. Il partit en trois jours. "Ce fut une stupeur générale, nous écrivait-on récemment, ce dimanche-là, à Québec, quand, du haut de la chaire de la basilique, le curé du temps, Mgr Faguy, recommanda l'illustre défunt aux prières en disant : "Je recommande, mes frères, à vos prières, Mgr Antoine Labelle, protonotaire apostolique, curé de Saint-Jérôme, au diocèse de Montréal, et député-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation de cette province, qui est décédé ce matin dans notre ville." Transmise aussitôt par télégraphe ou par téléphone, la nouvelle causa une vive surprise et un vrai chagrin par tout le pays, dans notre province en particulier, et, surtout, dans cette région de Saint-Jérôme et du nord de Montréal, où s'étaient dépensées ses remarquables activités pendant si longtemps.

Dans sa livraison du 10 janvier 1891, quelques jours plus tard, la *Semaine religieuse* de Montréal lui consacrait un article de rédaction non signé, mais que nous croyons être de la plume du futur Mgr Bruchési, où se lisent, entre autres, ces lignes très simples, mais fort belles : "Mgr Labelle aimait passionnément son pays et il mit sans cesse à son service les facultés peu ordinaires et la prodigieuse activité dont il était doué. Le développement de la foi catholique et l'expansion de la nationalité canadienne-française, tel était son rêve. L'amour de la religion et l'amour de la patrie étaient inséparables dans son coeur. Il était étonnamment renseigné sur les plus importantes questions et sur les plus graves problèmes. Il avait une foi ardente et naïve en même temps, une vraie foi d'enfant, qu'il ne craignait pas de montrer et de défendre au besoin. Sa mort a été des plus édifiantes. Prévenu qu'il n'y avait plus pour lui aucun espoir, il n'exprima qu'un regret, celui de ne pouvoir pas dire un dernier adieu à sa vieille mère. Pour le reste, il fit généreusement son sacrifice à Dieu, et il n'eut pas une parole amère, pas une plainte. Le *fiat* fut sur ses lèvres comme il était dans son coeur..."

"Les journaux, ajoutait l'auteur de l'article que nous condense, discutent et jugent, ces jours-ci, chacun à son point de vue, la carrière politique de Mgr Labelle. Pour nous, ses frères dans le sacerdoce, nous n'en voulons rien dire. Nous aimons mieux nous rappeler les oeuvres de zèle qu'il a accomplies, la foi ardente dont il a donné tant de preuves, l'amour filial qu'il a toujours eu pour la sainte Eglise, et, en présence de sa belle mort, nous répétons la parole si pleine d'espérance et si consolante de nos saints livres : "Bienheureux sont ceux qui meurent dans le Seigneur !"

Trente-huit ans se sont écoulés depuis que les lignes qui précèdent ont été écrites. Les réserves qui s'imposaient alors sans doute à une plume ecclésiastique, à cause des passions politiques qu'il ne convient pas à un prêtre d'aviver, ne sont plus maintenant, à ce qu'il nous semble du moins, aussi pressantes. Le temps a fait son oeuvre. Les discussions et les oppositions variées de l'époque sont choses du passé, refroidies ou oubliées. La belle et noble figure du curé Labelle appartient désormais à l'histoire, dont le recul précisément met plus à l'aise pour faire le juste point. C'est pourquoi nous avons accepté sans trop d'hésitation la très honorable tâche, qu'ont bien voulu nous confier Messieurs les membres du comité du Monument Labelle de Saint-Jérôme, d'écrire une vie du vaillant curé et du grand apôtre-colonisateur qu'a été, au Canada, dans la deuxième partie du dix-neuvième siècle, Mgr Labelle.

Disons-le tout de suite cependant, la documentation dont nous disposions n'était peut-être pas aussi riche qu'il eût été désirable. Le curé Labelle a été l'un de ces hommes qui font l'histoire et en sont

l'honneur, mais qui ne se préoccupent guère de conserver et de collectionner des matériaux pour ceux qui sont tentés plus tard de l'écrire. Il n'a lui-même à peu près rien laissé de lui. D'autre part, les documents publics le concernant, qui devraient se trouver aux archives des gouvernements d'Ottawa ou de Québec, avec lesquels il entretenait longtemps des relations suivies, n'abondent pas non plus. Quelques pièces officielles seulement ont pu être retracées à Ottawa et un seul rapport important à Québec. Quant à Saint-Jérôme, le registre des délibérations du corps des fabriciens, au temps de l'ancien curé, a seul pu nous fournir des données précises, et cela encore plutôt parcimonieusement.

Mais, Mgr Labelle a écrit beaucoup de lettres, et aussi de nombreuses brochures, au cours de son active carrière. Pareillement, on a beaucoup écrit à son sujet, soit de son vivant, soit encore après sa mort. Un bon nombre de ces lettres du curé, adressées par exemple à l'évêché ou à l'archevêché (depuis 1886) de Montréal, à l'évêché ou à l'archevêché (depuis 1886) d'Ottawa, à la famille Prévost de Saint-Jérôme, qui lui fut toujours très attachée, à ses amis journalistes ou publicistes, Alphonse Nantel, Arthur Dansereau, Arthur Buies, à d'autres encore, ont heureusement été conservées. On a bien voulu les mettre à notre disposition. Nous tenons à en exprimer ici publiquement notre gratitude à qui de droit. M. le député Jules-Edouard Prévost nous a communiqué plusieurs lettres du curé à son père, feu le Dr Jules Prévost, à son frère, le Père Eugène Prévost, et à quelques autres citoyens, comme aussi tout un cahier-recueil de coupures de journaux qui a été pour nous un vrai trésor. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, a bien voulu nous adresser toute une série de lettres du curé Labelle à Mgr Duhamel, couvrant la période qui va de 1878 à 1890. M. le chanoine Albert Valois a eu l'obligeance aimable de faire des recherches, à notre profit, dans les archives de l'archevêché de Montréal, dont il a la garde en sa qualité de chancelier diocésain. M. l'abbé Lionel Groulx, le distingué professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, nous a mis au point certaines données plutôt difficiles à bien saisir. Madame veuve Arthur Buies et son gendre M. l'avocat Auguste Côté, de Rimouski, nous ont fait la faveur de nous mettre en mains d'intéressants "papiers" de ce grand ami du curé que fut Arthur Buies. De même, M. l'ingénieur Lucien Dansereau, ceux de son père, feu Arthur Dansereau. A Sainte-Thérèse, on nous a obligeamment permis de parcourir la volumineuse correspondance de feu l'abbé Proulx, l'ancien vice-recteur de l'Université Laval, où il est question souvent du curé Labelle, et celle aussi de feu Mgr Cousineau, l'ancien supérieur de la maison, qui en parle également. Et puis, nous avons pu consulter plusieurs livres et brochures, où la vie et l'oeuvre de l'apô-

tre du nord sont exposées ou discutées plus ou moins longuement, entre autres *Cinq mois en Europe* et *En Europe par ci par là* de l'abbé Proulx, les volumes d'Arthur Buies, l'excellente *Histoire du diocèse d'Ottawa* du Père Alexis, des Capucins, l'*Album historique de Sainte-Agathe* du Dr Edmond Grignon, des brochures d'Alphonse Nantel, de l'ancien *recorder* de Montigny, d'Arthur Buies encore, des articles ou chroniques de MM. Grignon (Wilfrid et Joseph), de l'abbé Rouleau, de Mgr Nantel, publiés ici ou là. Enfin, nous avons eu l'avantage de causer une bonne heure, en janvier 1929, avec M. Isidore Martin, "le fidèle Isidore du curé Labelle", qui fut son compagnon de voyage dans le nord pendant quinze ans et en garde de si vivants souvenirs. Tout cela nous a constitué des sources d'informations, pas assez complètes peut-être, mais en somme suffisamment abondantes. En y ajoutant ce que nous connaissons par nous-même de la vie politique de notre province et de notre pays depuis cinquante ou soixante ans, et aussi les quelques souvenirs que nous conservons de Mgr Labelle, que nous avons connu étant enfant, nous avons pensé que, sans trop de témérité, nous pouvions nous mettre à l'oeuvre d'écrire sa vie.

Cette oeuvre, nous le savions, elle était hautement désirable en elle-même et vivement désirée de plusieurs. Ainsi que l'ont pensé ces Messieurs du comité du Monument Labelle de Saint-Jérôme, la vie du curé Labelle devait être écrite et publiée. D'elle-même, abstraction faite des imperfections que lui infligerait peut-être notre trop modeste plume, il était certain qu'elle serait instructive, intéressante, génératrice d'énergie, de vaillance et de patriotisme du meilleur aloi. On en parlait, au surplus, depuis longtemps. "Pour une vie aussi remplie que celle de Mgr Labelle, écrivait au lendemain de sa mort un journaliste de France, les colonnes d'un journal ou même d'une revue sont trop restreintes. C'est un livre qu'il nous faut, et, ce livre, nous espérons qu'un écrivain de Montréal ou de Québec nous le donnera avant longtemps..."<sup>(1)</sup> — "Quand l'histoire de ce temps s'écrira, disait dans un discours à Paris, en juin 1891, l'ancien premier ministre Mercier, on verra ce qu'un prêtre catholique canadien peut faire pour son Dieu et pour son pays..."<sup>(2)</sup> — Dix ans plus tard, en prononçant le panégyrique du curé Labelle, à la Saint-Jean-Baptiste de 1902, à Saint-Jérôme, M. l'abbé Sylvio Corbeil, aujourd'hui chanoine, disait à son tour : "Le curé Labelle comptera dans l'histoire parmi ceux qui font le plus singulièrement honneur à l'Eglise et à la patrie."<sup>(3)</sup> Ces voix isolées, au reste, ne faisaient

(1) Voir *La Marine Apostolique*, périodique de Nîmes, livraison de janvier 1891.

(2) Voir *Conférences et discours de nos hommes publics en France* par Georges Bellerive, Québec 1902, page 77.

(3) Voir *L'Avenir du Nord*, 26 juin 1902.

qu'exprimer un sentiment général unanime. D'abord, pour tous les Jérômiens fidèles, après l'érection de son monument en 1924, rien n'était plus souhaitable que de voir écrire et publier une vie de leur célèbre curé, et ensuite nombreux sont les patriotes de la province et du pays qui partageaient en cela l'avis des Jérômiens.

Nous intitulos notre volume *Le Curé Labelle* tout simplement. Nous aurions pu dire : *Mgr Labelle* ou *L'apôtre de la colonisation* ou *Le roi du nord*, ou encore *Un curé canadien sous-ministre* ou quelque chose d'analogue. Nous nous sommes arrêté à l'idée de donner plutôt à notre livre le nom que M. Labelle a, semble-t-il, davantage illustré, et que, aussi bien, il préférerait lui-même à tout autre. A un visiteur de marque, qu'il recevait un jour à Saint-Jérôme, et qui s'étonnait d'entendre ses gens lui dire "Monsieur le curé" beaucoup plus souvent que "Monseigneur", le curé-prélat répartit en souriant : "Mon cher Monsieur, ceux qui me connaissent bien et m'aiment vraiment m'appellent toujours "Monsieur le curé". Je préfère cela. Le Saint-Père m'a fait l'honneur de m'élever à la prélature et de me créer Monseigneur. Je lui en suis très reconnaissant. Mais pour mes bons Canadiens, je reste toujours le curé Labelle." Voilà pourquoi notre livre s'appelle *Le Curé Labelle*.

Le plan que nous avons adopté pour la division de notre travail est aussi des plus simples. Dans un premier chapitre, suivant tout bonnement notre héros d'année en année sans plus, nous racontons l'enfance de M. Labelle à Sainte-Rose, sa jeunesse à Sainte-Thérèse, son temps de vicaire à Sault-au-Récollet et à Saint-Jacques-le-Mineur, sa vie de curé à Saint-Antoine-Abbé et à Saint-Bernard de Lacolle, jusqu'à son accession à la cure de Saint-Jérôme, et nous avons : **M. Labelle de sa naissance à sa nomination à la cure de Saint-Jérôme (1833-1868)**. Une fois curé à Saint-Jérôme (à 35 ans), M. Labelle eut comme une vie en partie double, celle du curé et celle du colonisateur. Il nous a semblé que, pour la clarté de notre récit, et aussi pour mieux mettre en relief sa grande oeuvre d'apôtre de la colonisation, il nous convenait, au risque de nous exposer à quelques répétitions, de distinguer de sa vie en général et de traiter à part cette oeuvre même. C'est pourquoi nous racontons d'abord l'histoire de sa vie à Saint-Jérôme considérée dans son ensemble de 1868 à 1891, puis celle de son oeuvre de colonisateur pendant le même laps de temps. Nous comprenons bien que la vie et l'oeuvre se compénètrent naturellement et ne peuvent pas se séparer complètement. Mais, il nous a paru qu'il y aurait avantage à n'étudier celle-ci dans ses développements qu'après avoir bien fait connaître celle-là dans ses détails. Pour la vie et pour l'oeuvre pareillement, nous suivons à peu près l'ordre chronologique, et nous avons séparé chacun des deux récits en deux chapitres, en fixant à 1884 la date de séparation.

Nous confessons que cette coupure, pour l'une et l'autre partie, est un peu arbitraire et voulue surtout par le besoin de ménager<sup>d</sup> comme une petite halte au lecteur qui voudra bien nous suivre. Toutefois, elle se justifie dans une certaine mesure. A la fin de 1883, on fêta à Saint-Jérôme avec une grande solennité le cinquantième de naissance du curé. Ce fut une date dans sa vie plus marquée que d'autres. De même, son apostolat de colonisateur n'eut jamais tant d'éclat qu'au congrès national de la Saint-Jean-Baptiste de juin 1884 à Montréal, et cela nous a semblé permettre un repos dans le récit de ses activités d'apôtre. De là, nous avons la division en quatre chapitres que voici : **M. Labelle à Saint-Jérôme de 1868 à 1884** — **M. Labelle à Saint-Jérôme de 1884 à 1891** — **M. Labelle et la colonisation de 1868 à 1884** — **M. Labelle et la colonisation de 1884 à 1891**. Ces chapitres une fois écrits, la vie et l'oeuvre de M. Labelle étant étudiées et bien connues, nous nous arrêtons devant l'homme lui-même, et dans un sixième chapitre, nous essayons de donner comme un portrait d'ensemble de M. Labelle tel qu'il était, dans son aspect physique, dans ses qualités intellectuelles et morales, dans le prestige dont il a joui et jusque dans ses tics et ses originalités. Enfin, notre septième et dernier chapitre est consacré à raconter ce qui s'est dit et fait, depuis sa disparition de ce monde, pour honorer la mémoire de ce grand homme, et nous l'intitulons **Mgr Labelle devant la postérité**.

Nous avons tâché d'écrire ce livre avec naturel et clarté, sans rechercher jamais les phrases à effet ou les tours oratoires. Nous avons conscience que la vie et l'oeuvre de notre héros se suffisaient à elles-mêmes. Naturellement, dans ce travail assez long, nous avons eu l'occasion de citer souvent des paroles ou des discours du curé lui-même, ou encore des écrits, des articles ou des discours faits ou prononcés par d'autres le concernant. Afin d'éviter les répétitions, nous avons la plupart du temps résumé ou condensé ces citations. Nous n'avons pas même hésité à modifier la forme de quelques-unes, quand elles nous paraissaient trop peu soignées, comme il arrive souvent lorsqu'on s'approvisionne dans de hâtifs comptes rendus de journaux. Mais nous nous sommes fait un strict devoir de donner toujours en substance la pensée de l'auteur ou de l'orateur dont nous rapportons le témoignage. Nous tenons à en prévenir loyalement nos lecteurs, nos citations ne sont pas toujours textuelles. Mais, d'autre part, nous le garantissons, elles sont fidèles.

Aux funérailles du curé Labelle ou de Mgr Labelle, à Saint-Jérôme, le 8 janvier 1891, nous le verrons en son lieu, il n'y eut pas d'oraison funèbre, parce que ce n'était pas alors l'usage. M. l'abbé Proulx cependant, l'un des plus fidèles amis de l'illustre défunt, parut en chaire, avec l'autorisation de qui de droit, pour recom-

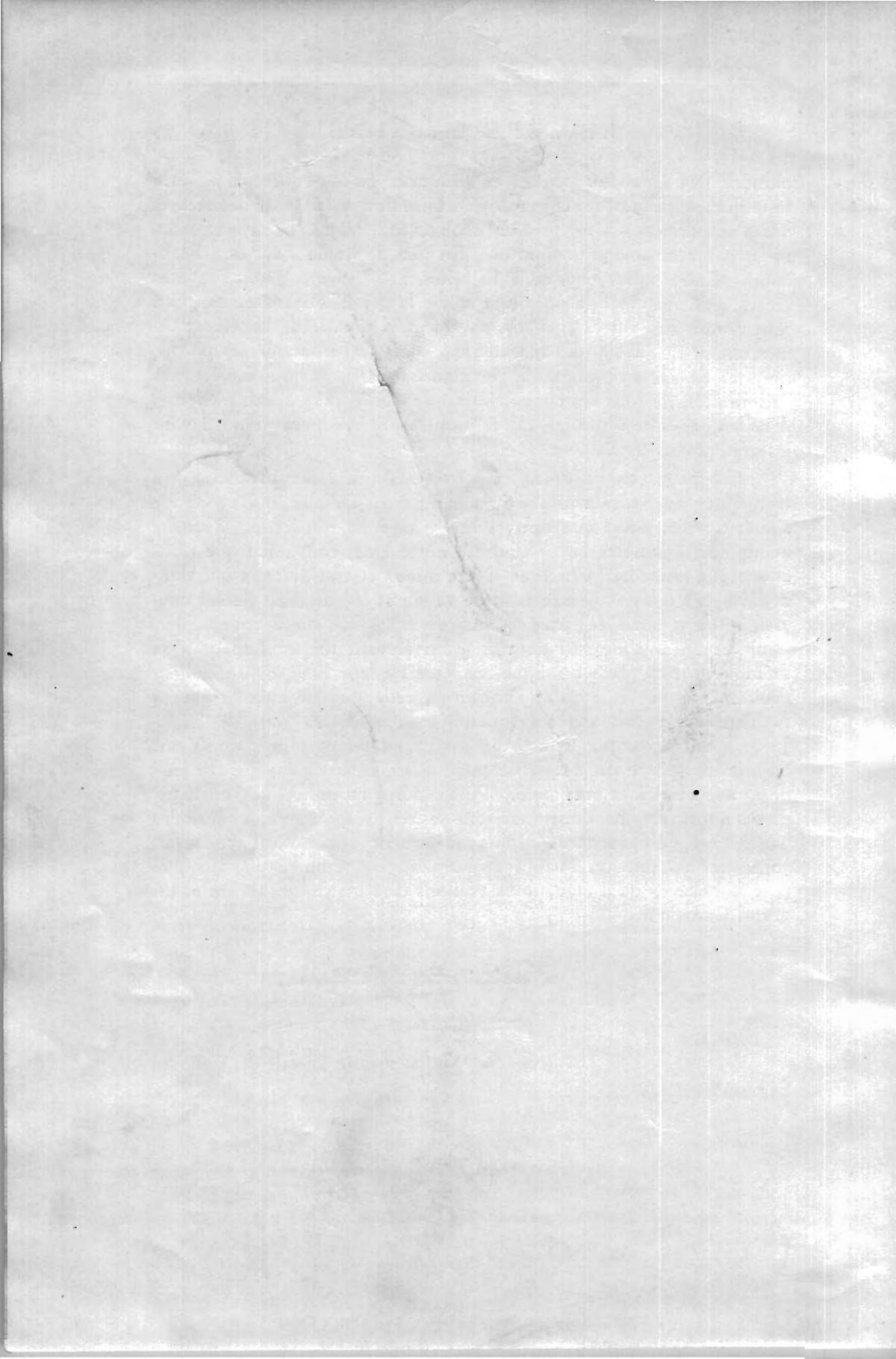
mander son âme aux prières et annoncer qu'une quête allait être faite dont le produit serait employé à faire dire ou chanter des messes à ses intentions. Une fois en chaire, M. Proulx parla naturellement pendant quelques minutes. En peu de mots, il sut dire beaucoup. Entre autres choses, il dit celles-ci : "Soyons généreux, mes frères, pour celui qui a été toute sa vie la générosité même et qui a tout donné aux autres et à son pays... On a parlé de lui élever un monument?... Il l'a, dès maintenant, dans l'affection de ses paroissiens et de ses amis, dans la reconnaissance de ses colons et dans l'admiration de tous ses concitoyens. Il l'aura, plus durable encore, dans les pages de l'histoire, qui le montreront vraiment grand' devant les générations de l'avenir..."

Ces pages de l'histoire, que prévoyait déjà M. Proulx il y a trente-huit ans, sur la tombe même du curé Labelle, qui venait de s'ouvrir, voici donc que nous avons essayé de les écrire. Nous y avons mis tout notre coeur et toute notre âme, convaincu que nous étions que notre héros méritait d'être mieux connu de ceux qui viendront après nous et que le récit de sa vie et le spectacle de ses oeuvres seraient aussi édifiants qu'instructifs, à lire ou à contempler, pour les enfants de nos enfants. En élevant un monument à sa mémoire sur la place publique, en face de leur belle église, à l'endroit même où se trouvait l'ancienne, celle où M. Labelle exerça pendant vingt-trois ans ses fonctions de curé, les gens de Saint-Jérôme ont accompli un acte de justice en même temps qu'ils ont dignement rempli un devoir de piété filiale envers celui qui fut leur père tant admiré et tant aimé. Puisse notre modeste livre, en dépit de ses imperfections, dont nous sommes seul responsable, à cause des hauts faits qu'il raconte le plus fidèlement que nous l'avons pu, constituer comme un second monument, qui montre, lui aussi, le curé Labelle ce qu'il était, nous voulons dire un prêtre apôtre et un grand Canadien.

*L'abbé Elis-J. Ancelet*

de la Société Royale du Canada.

Septembre 1929.





## CHAPITRE PREMIER

### M. Labelle de sa naissance à son arrivée à Saint-Jérôme (1833-1868)

---

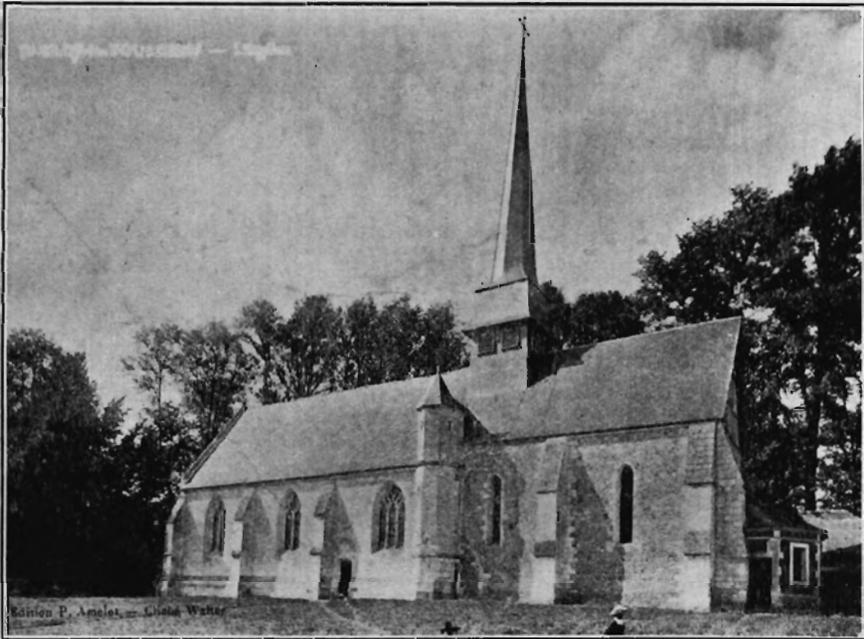
**L**E curé Labelle est né, le 24 novembre 1833, à Sainte-Rose, au comté Laval, dans l'île Jésus. Il fut baptisé, le même jour, à l'église de cette paroisse, par le curé Turcotte, qui fut en charge de Sainte-Rose de 1833 à 1838. Ce M. Turcotte (François-Magloire), né à Baie-Saint-Paul, au comté de Charlevoix, en 1799, avait été ordonné prêtre en 1829, et il est mort en 1872 à Sainte-Hedwidge de Clifton, au comté de Compton, dans les Cantons de l'Est.

“Le vingt-quatre novembre mil huit cent trente-trois, lisons-nous au registre des baptêmes, mariages et sépultures de Sainte-Rose, nous, prêtre, curé, soussigné, avons baptisé Antoine, né aujourd'hui, du légitime mariage de Antoine Labelle, cordonnier, et de Angélique Mailler (Maher), de cette paroisse. Parrain, Paul Labelle, marraine, Marguerite Morand, qui, ainsi que le père, n'ont su signer.—(signé) F.-M. Turcotte, ptre-c.”

A ce prénom d'Antoine, le seul qui se lise sur son acte de baptême, M. Labelle préajouta plus tard, peut-être au jour de sa confirmation ou à celui de son ordination, celui de François-Xavier, l'apôtre des Indes, pour qui il eut toujours une grande dévotion, parce que, nous le verrons plus loin, ses pieux parents attribuaient à l'intercession de cet illustre saint, sa venue au monde, qui avait été un peu tardive. Dans une notice biographique, que publiait l'*Opinion Publique*, en 1876 (livraison du 2 novembre) — et non pas en 1878 comme on l'a dit et répété dans nombre d'articles — M. Georges-E. Desbarats, directeur-gérant de cet intéressant périodique du temps, donnait au curé de Saint-Jérôme ces prénoms de François-Xavier-Antoine. On les retrouve également dans son testament, daté du 21 décembre 1889, et dans son acte de sépulture à Saint-Jérôme, qui est du 8 janvier 1891. Mais, encore un coup, l'acte de nais-

sance, dans les registres de Sainte-Rose, ne donne que celui d'Antoine. <sup>(1)</sup>

Sainte-Rose n'était pas, à l'époque de la jeunesse de notre futur curé et grand homme, entre 1833 et 1844, le riche et coquet village, ou plutôt la jolie petite ville, très appréciée des citadins de Montréal pour un séjour d'été, qu'est devenu le Sainte-Rose d'aujourd'hui. C'était un bien modeste village, où l'on vivait sans luxe, et même



Saint-Eloy de Fourques, Eure-et-Loir (France)  
Eglise paroissiale des ancêtres du curé Labelle

pauvrement, à la façon des anciens Canadiens. On n'y élevait pas les enfants en les anémiant avec des friandises et des gâteries, et il est permis de penser que cette manière de faire avait du bon et qu'on s'en trouvait bien pour la formation des caractères. Mais, la nature était belle, l'air pur et l'atmosphère saine, à Sainte-Rose, dès cette époque, c'est-à-dire, il y a tout près de cent ans. La paroisse, en ce

(1) L'ancêtre des Labelle au Canada paraît avoir été Guillaume Label ou Labelle, né en 1649 à Saint-Eloy de Fourques, en France (département d'Eure-et-Loir), non loin de Lisieux, qui vint au Canada vers l'âge de 20 ans et épousa, le 23 novembre 1671, Anne Charbonneau, à Notre-Dame de Montréal, devant le curé Giles Pérot. En 1890, en tout cas, lors de son deuxième voyage en Europe, le curé, devenu sous-ministre à Québec et prélat romain, se rendit à Saint-Eloy de Fourques et pria, selon son expression, "sur les cendres de ses aïeux". Ces précisions nous ont été communiquées par M. Charles-Edouard Labelle, un arrière-cousin du curé, chef de bureau dans une importante usine de Saint-Jérôme.

temps-là, n'était encore vieille que d'à peu près un siècle, puisque sa fondation remonte à 1745. Le village autour de l'église, sur une seule rue, celle du chemin public, se peuplait lentement, comme tous nos villages en ces temps difficiles qui suivirent la cession du pays à l'Angleterre (1763). L'existence y était des plus paisibles. Pour bien des questions, on s'en rapportait à M. le curé, qui gouvernait au temporel comme au spirituel à peu de chose près. Parce qu'on était dans le voisinage de Saint-Eustache, les "troubles" de 1837-1838 n'allaient pas manquer, on peut le supposer, d'émouvoir aussi les gens de Sainte-Rose. Nous ne savons pas si le père du futur curé, le cordonnier Antoine Labelle, y prit une part active. Il nous paraît certain, pour le moins, qu'il ne fut pas insensible au souffle de patriotisme et de fières revendications qui agitait les bons habitants canadiens de sa région. Son fils s'en souviendrait dans la suite, lui qui devait être l'un des plus ardents patriotes que le Canada ait jamais connu. La mère, Angélique Maher, qui appellerait Antoine "son petit garçon" toute sa vie, même quand il serait devenu curé et aurait atteint le respectable poids de trois cents livres et au delà — car elle lui a survécu — était une bonne et sainte femme, toute simple, sans prétention, profondément croyante et riche de dévouement plein son coeur.

Sainte-Rose est située sur les bords de la rivière des Mille-Isles. Cette rivière, pittoresque autant que capricieuse en sa course, est l'un des cinq cours d'eau par lesquels l'Ottawa, ou plus exactement l'Ouataouais, au sortir du lac des Deux-Montagnes, va se déverser dans le Saint-Laurent. Elle sépare l'île Jésus, qui forme le comté Laval, des comtés des Deux-Montagnes, de Terrebonne et de l'Assomption, qui sont sur le continent. Le long de ses rives se voient, au sud, Sainte-Rose et Saint-François-de-Sales, et, au nord, une partie de Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Terrebonne et une partie de Lachenaie. D'autre part, dans l'île même, Sainte-Rose touche à Saint-Martin et à Saint-Vincent-de-Paul (par Saint-Elzéar). La rivière peut avoir sept lieues de longueur et sa largeur varié de cinq à vingt arpents. Son cours est plutôt calme, bien qu'on y rencontre quelques petits rapides. On y aperçoit de nombreuses îles de toutes les grandeurs et de toutes les formes, dont l'aspect, à la belle saison, est vraiment enchanteur. C'est de là évidemment que lui vient son joli nom de rivière des Mille-Isles. Elle s'est appelée, au temps de nos premiers missionnaires et de nos premiers explorateurs, la rivière Saint-Jean, du nom de notre Jean Nicolet, puis la rivière Jésus, du nom de l'île, dont nos anciens Pères Jésuites furent les premiers propriétaires, avant Mgr de Laval, qui l'acquit en 1675 et en fit don aux Messieurs du séminaire de Québec.

"Avez-vous jamais descendu, écrivait feu l'abbé Proulx en

1883, la rivière des Mille-Isles par une belle journée de mai ? C'est charmant ! De chaque côté, les terres, qui s'élèvent légèrement en amphithéâtre, apparaissent couvertes de moissons naissantes, de touffes d'arbres déjà luxuriantes et de riches métairies. Devant vous, vous avez la rivière qui s'étend, tantôt large et tranquille, tantôt étroite et rapide, allant paresseusement se perdre dans les baies profondes ou se hâtant de contourner gentiment quelques jolies pointes. Partout, voici des îles ou des îlots, aux formes diverses, qu'on dirait avoir été jetés là sans ordre, comme autant de corbeilles de verdure. Les chenaux se multiplient, les vues se croisent, le panorama change à chaque instant, semblable à une toile qu'on déroulerait. Vous voguez sur des filets de cristal, à travers un dédale de feuillage... Parti du lac des Deux-Montagnes, vous saluez, sur votre route, Saint-Eustache et ses souvenirs historiques, Sainte-Thérèse et les flèches de son nouveau séminaire, Sainte-Rose et son paisible village, Terrebonne et ses résidences aristocratiques, Saint-François-de-Sales et en face Lachenaie... Enfin, après avoir passé sous les arches de pas moins de six ponts, qui relient les deux rives, vous débouchez dans la Rivière-des-Prairies, laquelle va bientôt elle-même payer son tribut au commun suzerain de toutes nos rivières, le majestueux Saint-Laurent..." (1)

Sur les bords de cette enchanteresse rivière des Mille-Isles, dès le temps dont nous parlons, le village de Sainte-Rose était donc fort agréablement placé. Les époux Labelle, mariés déjà depuis quelques années, y vivaient honorablement, lui astiquant ses cuirs et battant les semelles, elle vaquant aux soins du ménage, tous les deux servant Dieu et soumis à sa volonté sainte. Mais, leur union restait stérile. A la suite d'une neuvaine qu'ils firent à saint François-Xavier, pour qui on eut au Canada une grande dévotion dès les premiers âges de la colonie, un enfant leur fut enfin donné, et ce fut Antoine, le futur curé-colonisateur. Huit ans plus tard, après encore une autre neuvaine au même saint, il leur naquit une fille, qui devait malheureusement mourir toute jeune. "Monseigneur, écrivait, le 24 février 1872, à Mgr Bourget, le curé Labelle, pour demander la faveur d'avoir, chaque année, dans la paroisse de Saint-Jérôme, une neuvaine à saint François-Xavier, je me permets de dire à Votre Grandeur que je dois à ce saint une grande grâce. C'est celle de ma naissance. Je vins au monde, en effet, à la suite d'une neuvaine, que mes bons parents, alors qu'ils avaient acquis la certitude que leur union serait stérile, firent à ce grand saint. Huit ans après, ils demandèrent au ciel une fille par l'intercession du même saint, et ils furent de nouveau exaucés. Mais, elle mourut à l'âge de 4 ans..."

(1) *Les Annales térésiennes*, livraison de mai 1883.

La très modeste maison de bois où est né le curé Labelle à Sainte-Rose n'existe plus. Mais, l'endroit où elle se trouvait est connu. C'est à un arpent environ de l'église, en allant vers Sainte-Thérèse, sur le grand chemin public, à gauche. Il y a là, aujourd'hui, une confortable bâtisse en briques, à deux logements. C'est la propriété de M. Joseph Ouellette, le frère de M. l'abbé Ouellette le missionnaire-colonisateur bien connu. M. Ouellette habite l'un des logements et Mme veuve Zéphirin Bastien habite l'autre. Nous y avons fait une visite, en janvier 1929, pour nous remémorer plus sensiblement les choses d'il y a quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-quinze ans. Peu nombreux peut-être sont ceux, de nos jours, qui savent que c'est là qu'est né le célèbre curé Labelle. Suggérons respectueusement, en passant, qu'on y fixe avant longtemps une plaque-souvenir. Les choses d'autrefois s'oublent si vite, que les jeunes générations pourtant auraient profit à bien connaître !

Antoine n'avait encore que 5 ans, quand, en 1838, le curé Turcotte, qui l'avait baptisé, quitta la paroisse. Il fut remplacé par le curé Brunet, qui devait demeurer en charge de Sainte-Rose vingt-six ans, de 1838 à 1864, et y mourir le 9 avril de cette dernière année. M. Brunet (Pascal) était né à Sainte-Genève, dans l'île de Montréal, en 1808, et il avait été ordonné prêtre en 1832. Après quatre ans de vicariat à Saint-Eustache et à Longueuil, il avait été, de 1836 à 1838, curé de Montebello. C'était, par excellence, un homme de Dieu, dévoué à ses ouailles et qui se montra toujours un grand ami de l'instruction de la jeunesse. Pour notre Antoine, à Sainte-Rose, ce fut le curé de son jeune temps, celui dont l'on garde d'ordinaire le souvenir le plus durable — un souvenir fait d'affection et de vénération — "son curé", comme il aimait à dire. Nous n'avons guère de détails sur leurs relations à cette époque, mais il est hors de doute que le futur grand homme dut beaucoup à "son curé" du temps de sa jeunesse. Il l'a lui-même bien souvent proclamé.

De 1838 environ à 1844, c'est-à-dire de 5 à 11 ans, le jeune fils du cordonnier Labelle fit ses premières classes à Sainte-Rose même. Quelle école fréquenta-t-il ? On était à ce moment, au lendemain des "troubles" de 1837-1838, à une époque difficile. En 1834, il y avait dans la paroisse sept écoles. C'étaient des écoles de fabrique (loi de 1824), sauf une ainsi dite de l'Assemblée législative (loi de 1829). D'après une note de la *Minerve* du 23 février 1829, l'école du village, fondée par l'ancien curé Bélair (1807-1831), avait été très florissante. Il n'y eut jamais, là, d'école de l'Institution Royale (de 1801), comme à Sainte-Thérèse et à Terrebonne. Mais, en janvier 1836, le Conseil législatif, en refusant d'accepter la loi votée par la Chambre à la dernière session, avait ruiné tout le système scolaire. En juin 1838, Mgr Bourget, coadjuteur de Mgr

Lartigue, passant en visite, note que l'école de fabrique fondée par le curé Bélair est fermée et qu'il n'y a plus au village "qu'une école de filles tenue par une particulière". Ce n'est qu'en 1845 et 1846, d'après les archives de l'archevêché de Montréal (casier de Sainte-Rose), qu'il appert d'une façon certaine qu'on eut un maître d'école. Il est cependant vraisemblable que le curé Brunet avait précédemment, dès 1839, rétabli son école de fabrique pour les garçons. Une lettre de lui à Mgr de Montréal, du 17 août 1838, exprime en effet l'espoir qu'il y viendra bientôt. <sup>(1)</sup> En tout cas, le jeune Antoine fit dans son village ses premières classes. Nous sommes porté à croire que le curé Brunet, qui l'avait tôt distingué, à cause de ses remarquables aptitudes, y vit personnellement et lui donna lui-même, au moins en bonne partie, sa première instruction. A coup sûr, c'est ce digne prêtre qui lui inspira le goût des choses de Dieu et du service de ses autels et jeta dans son âme d'enfant les germes de sa vocation au sacerdoce. La belle et forte vie chrétienne que son père et sa mère, si croyants eux-mêmes, lui inculquaient le mieux qu'ils pouvaient, c'est le curé Brunet qui la cultiva, la nourrit et la fit heureusement et largement s'épanouir.

Au mois de septembre 1844, le jeune Antoine Labelle, qui n'avait pas encore tout à fait ses 11 ans, entra au petit séminaire de Sainte-Thérèse, la paroisse voisine de Sainte-Rose, par delà la rivière des Mille-Isles, où le curé Ducharme, fondateur du collège-séminaire de l'endroit en 1825, était encore bien vivant et dans toute sa force. Antoine devait y suivre ses huit années du cours classique régulier et y prendre la soutane à l'été de 1852.

On était, en ce temps-là, à ce que M. l'abbé Dubois a justement appelé l'époque héroïque de la maison térésiennne, c'est-à-dire au temps du fondateur, du vieux presbytère et de la *maison jaune*, qui en constituait comme le prolongement. Le premier vrai collègue (celui qui a été rasé par l'incendie en octobre 1881) ne devait être construit que deux ans plus tard, en 1846. M. Ducharme lui-même ne mourrait qu'en mars 1853. Mais, le curé-fondateur commencerait bientôt à faiblir, la paralysie allait le frapper, qui assombrirait ses trois ou quatre dernières années de vie. En 1848-1849, les Pères Jésuites Saché et Cicateri, à la demande de Mgr Bourget, prendraient effectivement la gouverne de la maison pour la discipline et pour les études. Puis, ce serait M. Duquet et ensuite M. Tassé, qui deviendraient en fait les vrais directeurs du collège. Cependant, M. Ducharme resterait, par décision de Mgr l'évêque, le supérieur en titre jusqu'à 1852, alors que M. Duquet le remplacerait. Nous ne croyons pas devoir insister, dans ce livre, sur ces circonstances qui

(1) Nous devons tous ces renseignements précis à l'obligeance de notre savant ami, M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal.

ne concernent qu'indirectement le sujet que nous avons à traiter. Nos lecteurs, s'ils le désirent, les trouveront au complet aux premiers chapitres de l'histoire du séminaire térésien, qui a été publiée, à l'occasion du centenaire, en 1925. <sup>(1)</sup> Retenons seulement que le jeune Labelle écolier connut successivement ces régimes divers, celui plutôt paternel et peut-être sur la fin trop débonnaire de M. Ducharme, celui plus régulier et plus ferme des Pères Jésuites, celui enfin, tout aussi ferme et plus sévère encore, de M. Tassé, qui, dès 1849, devint l'âme de cette maison, dont il serait le supérieur en titre de 1853 à 1862.

De 1844 à 1852, le futur curé de Saint-Jérôme, élève du treizième cours, eut, entre autres, pour confrères de classe, Fortunat Aubry, plus tard curé de Saint-Jean-d'Iberville, Guillaume Gagnier, qui deviendrait curé de Springfield, Charles de Bellefeuille, qui serait major de brigade à Montréal, et Pierre de Montigny, dans la suite citoyen marquant de Saint-Jérôme. Mais, ces divers confrères ne terminèrent pas tous leurs études avec lui. En 1851-1852, ils n'étaient que deux finissants : Aubry et Labelle.

"Au collège, écrit M. Desbarats, dans cette notice biographique de l'*Opinion Publique* de 1876 dont nous avons parlé, Antoine Labelle se fit remarquer par un jugement sain, une mémoire heureuse et tenace. La considération dont il jouissait parmi ses camarades lui valut d'être président de la société grammaticale et vice-président de la société littéraire. Ses études favorites étaient celles de l'histoire et de la philosophie. Il affectionnait en particulier de Maistre, Balmès, de Bonald et Auguste Nicolas, ce dernier surtout, au point qu'on le surnommait *Nicolas*."

"L'âpreté d'une vie sans confort, mais toute ensoleillée de dévouement, raconte M. l'abbé Lecompte, <sup>(2)</sup> se prêtait merveilleusement à former l'âme déjà généreuse d'Antoine aux renoncements d'une carrière d'apostolat. On s'est demandé, quand il fut devenu le grand explorateur de la forêt, comment le curé Labelle pouvait bien trouver le temps d'étudier tant de sujets différents, qu'il traitait toujours avec abondance et facilité ? Il n'y avait rien là de mystérieux pour ceux qui l'avaient connu au collège. Tout le temps de son cours d'études, le jeune Labelle fut un élève curieux, avide de connaissances et d'idées, un écolier plein d'initiative, constamment à la tête de sa classe et des sociétés littéraires de la maison. Naguère encore, M. le sénateur David rappelait (après M. Desbarats) avec quelle passion ce jeune homme, plein de fougue et d'ardeur, lisait

(1) *Histoire du Petit Séminaire de Sainte-Thérèse*, par l'abbé Emile Dubois Editions du Devoir, Montréal, 1925.

(2) *L'oeuvre du Curé Labelle*, par M. l'abbé Henri Lecompte, publiée à l'oeuvre des tracts (No 64), Montréal, 1924.

au collège l'histoire de l'Eglise et celle de son pays, les philosophes scolastiques et les penseurs modernes..."

Une fois de plus en d'autres termes — et c'est la loi commune — l'arbuste naissant promettait en ses fleurs les fruits que devait donner sa maturité. C'est là une image qui était familière au vénérable Mgr Nantel, un autre térézien illustre, fils de Saint-Jérôme et grand ami du curé Labelle, dont la longue vie s'est dépensée toute, à Sainte-Thérèse, au service de l'instruction et de l'éducation des jeunes gens, et qui est décédé le 30 juillet 1929, à l'âge de 90 ans. Nous nous plaisons à la reprendre ici, cette image expressive, à notre propre compte, pour caractériser en peu de mots l'excellente formation que reçut le futur apôtre de la colonisation dans la maison de M. Ducharme.

C'est également à Sainte-Thérèse que, de 1852 à 1855, l'abbé Labelle, pendant trois ans, fit la plus grande partie de sa cléricature, en remplissant par ailleurs les fonctions de régent ou de maître de salle et d'étude et en enseignant d'abord les éléments français, puis la méthode latine. Il passa l'année 1855-1856 au grand séminaire de Montréal, où il acheva ses classes de théologie et le travail de sa formation cléricale. Le 1er juin 1856, à 22 ans et 6 mois, il était ordonné prêtre, dans sa paroisse natale de Sainte-Rose, par Mgr Pinsonnault, dont c'était la première ordination, puisqu'il venait lui-même d'être sacré évêque de London le 13 mai précédent.

Faire sa théologie et se former à la prêtrise en enseignant dans les collèges-séminaires, c'était alors le lot obligé des clercs de nos diocèses canadiens. L'idéal, c'est, sans doute, de suivre les exercices et les cours réguliers d'un grand séminaire, et l'on comprend que nos évêques, dès que les circonstances l'ont permis, en soient tous venus là pour leurs sujets. D'autant mieux, ou d'autant plus, que nos grands séminaires de Québec et de Montréal, sous la direction le premier des successeurs des prêtres des Missions Etrangères et le second des fils du pieux M. Olier, offrent des garanties et des avantages considérables. Fénelon a dit un jour, en parlant de la société de Saint-Sulpice, "qu'il ne savait rien de plus apostolique et de plus vénérable", et, le moins qu'on puisse dire des Messieurs du séminaire de Québec, c'est qu'ils sont de dignes émules des prêtres de Saint-Sulpice. Mais l'obligation, où se sont longtemps trouvés les chefs de l'Eglise du Canada, de pourvoir au plus pressé, en mettant leurs jeunes clercs dans les collèges, pour y étudier et y enseigner tout ensemble, explique la coutume du temps.

Nous permettra-t-on d'écrire que cette coutume avait aussi ses avantages indéniables. Enseigner les autres est souvent le moyen le plus pratique de s'instruire soi-même, et, participer au gouvernement du petit monde d'un peuple d'écoliers, c'est se donner à un bon

travail d'entraînement pour administrer plus tard une paroisse. Quand, surtout, son supérieur ou son préfet des études s'appelle Stanislas Tassé, comme ce fut le cas pour l'abbé Labelle, de 1852 à 1855, à Sainte-Thérèse, on ne saurait que bénéficier grandement d'une pareille discipline. Ajoutons que le jeune abbé profita aussi très largement de sa quatrième année de cléricature passée sous la direction sulpicienne à Montréal. Dès lors, il acquit ce respect de l'autorité et cette soumission intelligente à ceux qui l'exercent au nom de Dieu, qui préparent, sans contredit, pour l'avenir, les meilleurs chefs possibles.

Il paraît certain que le jeune Labelle s'était destiné à l'état ecclésiastique sans beaucoup d'inquiétudes ou d'embaras. L'affaire de sa vocation, pour son confesseur aussi bien que pour lui-même, avait été facile à décider. La dignité de vie de son père, modeste cordonnier, mais excellent chrétien, les vertus simples et un peu naïves, mais bien trempées et solides, de sa bonne mère, à qui toute sa vie il resterait si profondément attaché, de sa chère "mouman", comme il l'appelait dans sa langue trop fruste, et puis, tout autant, la belle vie de prêtre de "son curé", M. Brunet, l'avait d'abord orienté tout naturellement vers la montagne du Seigneur. L'éducation térésiennne avait fait le reste. C'est donc d'une âme tranquille et sans regards jetés en arrière qu'il monta au sacerdoce, dont pourtant il comprenait fort bien les lourdes responsabilités. Maints détails de sa vie si active de plus tard montrent clairement qu'il était bien dans sa vocation. Ce colonisateur et ce manieur d'hommes devait être toujours et avant tout un apôtre de sa foi, un vrai prêtre du Christ.

L'évêque qui l'ordonna, à Sainte-Rose, le 1er juin 1856, Mgr Pinsonnault (Pierre-Adolphe), né à Saint-Philippe de Laprairie en novembre 1815, élevé à la prêtrise à Paris en décembre 1840, et qui venait, nous l'avons dit, en mai 1856, d'être sacré évêque de London, après avoir été sulpicien, puis chanoine de Montréal, était un homme distingué et de haute culture. Il ne fut qu'une dizaine d'année, de 1856 à 1866, évêque de London ou de Sandwich, qui devint le siège de l'évêché en 1859 pour jusqu'en 1867. Affligé de surdité, Mgr Pinsonnault, démissionna comme titulaire de London ou Sandwich en décembre 1866 et reçut de Rome le titre d'évêque de BIRTHA. Il est mort à Montréal, où il vécut ensuite, le 30 janvier 1883. En juin 1856, l'abbé Labelle n'avait que 22 ans et demi. Mais, M. Desbarats, qui le tenait sans doute de quelqu'un au courant, explique que Mgr Pinsonnault avait, à titre d'évêque missionnaire probablement, le privilège d'ordonner un certain nombre de prêtres avant l'âge requis par les saints canons (24 ans).

Ce dut être une belle fête, à Sainte-Rose, le 1er juin 1856, que

cette ordination sacerdotale d'un enfant de la paroisse ! A défaut de documents plus précis, il est facile de conjecturer que, sous l'impulsion du pieux et zélé curé Brunet, la paroisse entière voulut prendre sa part à la joie des bons parents de l'ordinand, qui voyaient avec tant de bonheur leur fils unique devenir prêtre du Seigneur, et accueillir avec les plus grands égards ce nouvel évêque, qui n'avait que 41 ans d'âge, et dont la promotion à l'épiscopat était une gloire pour l'Eglise de Montréal. C'était, pour les gens de Sainte-Rose, l'une de ces occasions bénies où la foi s'alimente et se fortifie naturellement, l'une de ces fêtes religieuses qui font époque dans les annales paroissiales et jettent dans les âmes des jeunes de précieux germes de vocation au service du bon Dieu et de ses oeuvres.

Pour le nouveau prêtre lui-même, c'était le grand jour de sa vie, le jour de grâces par excellence, dont il se souviendrait toujours. Son sacerdoce et son ministère se dépenseraient en grande partie, c'est vrai, dans les oeuvres d'apostolat extérieur, dans celle en particulier de la colonisation et de la fondation de paroisses nouvelles. Mais, il n'en serait pas moins, constamment, d'abord et avant tout, un véritable prêtre, cherchant le bien des âmes et la gloire de Dieu. De même, il n'oublierait jamais, il convient de le noter dès maintenant, ce qu'il devait à son collègue, à son curé et à ses chers parents. Dans les moments d'épreuve, et en nombre d'autres circonstances, la maison de Sainte-Thérèse le verrait accourir pour lui apporter l'hommage de sa sympathie et le réconfort de son aide, comme, par exemple, pour ne citer qu'un cas, au lendemain du désastreux incendie d'octobre 1881, qui la mit à deux doigts de sa ruine. Pareillement, il entoura d'affectueux respect l'homme de Dieu vénéré qu'était pour lui "son curé" M. Brunet, et cela jusqu'à sa mort en avril 1864, et il fut fidèle, dans ses *mementos*, à sa vénérée mémoire. Quant à ses bons parents, il les aima toute sa vie et en prit soin le mieux qu'il put. Aussitôt qu'il devint curé, en 1859, de Saint-Antoine-Abbé, il les emmena avec lui dans son presbytère. C'est là qu'il eut le chagrin de voir mourir son père à la fin de décembre 1861. Sa bonne et sainte mère devait, elle, le suivre à Lacolle en 1863, puis à Saint-Jérôme en 1868. Même elle lui survivrait, en 1891, pour quelques mois. Que d'attentions et d'égards il lui témoigna toujours ! Nous aurons, sans doute, l'occasion d'y revenir. Contentons-nous d'écrire, pour l'instant, que l'on vit rarement un fils plus aimant et plus attentif. La chère maman le lui rendait du reste magnifiquement.

Quatre jours après son ordination à la prêtrise, le 5 juin 1856, l'abbé Labelle était nommé, par Mgr Bourget, vicaire à Sault-au-Récollet, chez M. le curé Vinet, et ce fut pour trois ans, jusqu'en mars 1859.

La paroisse du Sault, placée sous la patronage de la Visitation de la bienheureuse Vierge Marie, est située, comme l'on sait, dans l'île de Montréal, au nord, vis-à-vis l'île Jésus et en face de Saint-Vincent-de-Paul, dont la sépare la rivière des Prairies, une sorte de soeur jumelle de la rivière des Mille-Isles. Elle est l'une de nos plus anciennes missions ou paroisses de la région. C'est au Sault que, au printemps de 1625, le récollet Nicolas Viel et son néophyte Ahuntsic furent malicieusement noyés par des Hurons infidèles, d'où son nom historique de Sault-au-Récollet. Les Sulpiciens eurent là longtemps, aux origines de la colonie, une mission pour les sauvages, laquelle a été plus tard transportée à Oka. Les premiers curés furent aussi des prêtres de Saint-Sulpice, de 1736 à 1763. En cette dernière année, les prêtres séculiers les remplacèrent comme curés. Entre 1763 et 1841, il y en eut douze. M. Jacques-Janvier Vinet, des Vinet-Souigny, avait pris charge de la paroisse en 1841, et ce devait être pour jusqu'en 1870. A cette époque, la paroisse, aujourd'hui morcelée en plusieurs autres, s'étendait sur un assez vaste territoire, et l'exercice du saint ministère y était suffisamment absorbant.

M. Vinet, dans la suite Mgr Vinet, car il fut élevé à la prélature, à cause de ses nombreuses largesses et charités, était un très digne prêtre, des plus zélés et des plus dévoués à ses paroissiens. Né à Longue-Pointe, le 1er janvier 1806 (d'où son prénom de Janvier), et ordonné prêtre par Mgr Lartigue le 29 septembre 1828, il avait été d'abord vicaire à Saint-Jacques de Montcalm (ou de l'Achigan) deux ou trois ans (1828-1831), puis curé de Saint-Valentin (1831-1834) et de Rigaud (1834-1841). En 1856, quand M. Labelle lui arriva comme vicaire, il avait 50 ans d'âge et il dirigeait la paroisse du Sault depuis quinze ans. Il y avait établi, en 1842, les religieuses du Sacré-Coeur, et y avait fondé, en 1847, la résidence Saint-Janvier pour les vieux prêtres malades ou retirés. C'est à cette résidence Saint-Janvier, disons-le en passant, que Mgr Bourget devait vivre ses dernières années et mourir en juin 1885. Elle est devenue aujourd'hui, depuis 1903 <sup>(1)</sup>, une crèche des Soeurs de Miséricorde. Mgr Vinet lui-même, en se retirant du ministère en 1870, prendrait logement à Saint-Janvier et y mourrait le 2 mai 1890. Notons en plus que, depuis 1843, les Pères Jésuites avaient au Sault leur noviciat Saint-Joseph.

De 1856 à 1859, M. le curé Vinet eut en M. Labelle un vicaire actif et laborieux, qui n'épargnait rien pour remplir avec exactitude les fonctions de son ministère. Il aida même son curé pour les choses de l'administration. "Dans les difficultés qu'eut à rencon-

(1) Voir notre *Histoire des Soeurs de Miséricorde* publiée en 1928, chez les Sourds-Muets à Montréal, pages 291 et 292.

trer M. Vinet pour la construction du couvent du Sacré-Coeur, écrit M. Desbarats, son jeune vicaire lui fut d'un grand service." Il est certain que M. Labelle se fit beaucoup aimer au Sault et que le curé et les paroissiens le virent partir avec regret, quand il dut les quitter. D'autre part M. Labelle, à ce premier vicariat, se trouva assurément à bonne école. M. Vinet, outre qu'il était un excellent curé, pieux et régulier, était de bonne famille — les Vinet-Souligny — et il avait quelques biens au soleil. A l'occasion, il savait faire les honneurs de sa maison et recevoir ses hôtes en grand seigneur. Un séjour auprès de lui ne pouvait qu'être profitable à un jeune prêtre. M. Labelle, pourrait-on dire, y compléta sa formation. S'il resta toujours dans la suite un peu familier et sans cérémonie, il garda de son passage au Sault un savoir-faire et des façons de gentilhomme qui mirent souvent en valeur sa bonhomie elle-même.

De la paroisse du Sault, en mars 1859, M. Labelle passa à celle de Saint-Jacques-le-Mineur, où il alla prêter main forte à M. le curé Joseph Morin, qui administra cette paroisse du comté de Laprairie, le fait vaut d'être souligné, pendant quarante-six ans, de 1852 à 1898, et y mourut le 23 février de cette dernière année. M. Morin était né à Saint-Roch, comté de l'Assomption, en 1823, et il avait été ordonné prêtre, dans sa paroisse natale, par Mgr Gaulin, le 1er novembre 1846. Il était jeune encore (36 ans), mais de santé délicate, bien qu'il dût vivre jusqu'à l'âge de 75 ans. Ce sont souvent les faibles qui vivent le plus vieux. Dans une lettre du 8 mars 1859, il demandait à Mgr Bourget l'assistance d'un confrère. Le 19 mars, Mgr l'évêque lui envoyait M. Labelle. Mais, celui-ci ne devait être là que quelques mois. Le 16 décembre de la même année (1859), il était nommé curé de Saint-Antoine-Abbé. Il avait 26 ans d'âge et 3 ans et 6 mois de sacerdoce. En ce temps-là, on était nommé curé jeune, ce que les circonstances expliquent, car le diocèse était vaste, les postes nombreux et les prêtres beaucoup moins. Saint-Jacques, comme paroisse, n'avait que dix-neuf ans d'existence. Elle avait été fondée, en fait, en 1840. Là, aussi bien qu'au Sault, M. Labelle se fit largement apprécier et ne laissa que des regrets.

Saint-Antoine-Abbé, dans le comté de Huntingdon, aujourd'hui du diocèse de Valleyfield, touche aux Etats-Unis. La paroisse venait précisément d'être érigée canoniquement, et M. Labelle en était le premier curé résidant. Il y avait sur son territoire bon nombre de familles protestantes et les catholiques eux-mêmes se trouvaient naturellement divisés en deux groupes, celui des Canadiens et celui des Irlandais. M. Labelle y passa un peu plus de trois ans, de la mi-décembre 1859 au 7 février 1863. Il s'y révéla l'homme d'action et le curé énergique qu'il devait être toute sa vie.

La paroisse dont prenait charge ce jeune curé de 26 ans, pour

les raisons que nous avons dites et pour d'autres encore, était plutôt difficile à gouverner. Par la création récente des comtés de Huntingdon et de Châteauguay, elle se trouvait divisée elle-même en deux parties pour les fins civiles. D'ailleurs, elle n'avait pas encore de municipalité constituée, ni non plus de commission scolaire. Sans être absolument hostiles les uns aux autres, les divers groupes de citoyens avaient chacun leurs exigences, ou, tout au moins, leurs tendances particulières. L'intérêt général demandait qu'on s'unisse ou qu'on s'entende pour obtenir l'érection d'une paroisse civile et la formation d'une municipalité scolaire. Les passions électorales n'étaient pas non plus sans provoquer quelques dissensions. C'était avant la Confédération et sous l'Union. On en était encore un peu à la période d'apprentissage du régime représentatif. Tout cela amenait nécessairement bien des difficultés pratiques. Entre catholiques et protestants, les points de vue diffèrent et les prétentions ne concordent pas. Entre les catholiques eux-mêmes, ceux de langue française et ceux de langue anglaise, nombre de frictions se produisaient qu'il fallait tâcher d'apaiser ou d'adoucir. Le jeune curé avait là autant de problèmes pratiques à résoudre. Nous croyons pouvoir dire, en nous appuyant sur la tradition locale, qu'il se souvint avec avantage de ses années de régent ou de maître de discipline à Sainte-Thérèse. S'il n'eût été entraîné jusqu'à un certain point au maniement des hommes, parce qu'il avait "manié" déjà des enfants, ses connaissances théologiques elles-mêmes n'y auraient peut-être pas suffi. Mais, par la grâce de Dieu, sur laquelle il s'appuyait avant tout, et sous la direction du clairvoyant Mgr Bourget, M. Labelle réussit, à Saint-Antoine-Abbé, à aplanir toutes les difficultés et à triompher de tous les obstacles. Son tact et son énergie, sa prudence et sa patience le rendirent bientôt maître de la situation. "Les quelques années que M. Labelle passa à Saint-Antoine-Abbé, écrivait M. Desbarats en 1876, lui permirent de lancer la paroisse dans la voie du progrès de telle sorte que, aujourd'hui, elle est l'une des plus prospères de la province..."

C'est pendant qu'il était curé à Saint-Antoine-Abbé que M. Labelle vit mourir son père, nous l'avons noté plus haut. Le cordonnier Antoine Labelle décéda, à l'âge de 55 ans, le 31 décembre 1861, et il fut inhumé à Sainte-Rose, son ancienne paroisse, le 5 janvier 1862.

Le 7 février 1863, M. Labelle était nommé curé à Saint-Bernard de Lacolle. Ce devait être pour cinq ans, de février 1863 à mai 1868. Comme Saint-Antoine-Abbé, Lacolle, dans le comté de Saint-Jean, est aussi une paroisse limitrophe des Etats-Unis. Elle est située, près des lignes de l'Etat de New-York, à l'entrée de la plaine qui conduit à la jolie petite ville, chef-lieu du comté, sise sur les bords

COLLÈGE SAINT-BERNARD

514, AVE DES FRÈRES

DRUMMONDVILLE — P.Q.

du Richelieu, qui porte précisément le nom de Saint-Jean. Au moment où le curé Labelle arrivait à Lacolle, les paroissiens, mêlés d'ailleurs à une forte population de protestants, avaient à faire face à une difficulté d'un ordre spécial. Parce que le village existant ne se trouvait pas au centre de la paroisse, Mgr l'évêque, en érigeant Saint-Bernard-de-Lacolle, en 1841, avait fixé l'endroit du site de l'église en dehors de ce village, à environ deux milles de distance. De là avaient surgi des contestations et une scission s'était faite au sein des paroissiens. Les gens du village voulaient avoir l'église chez eux. Par intérêt matériel, quelques protestants s'offraient à les aider pour la construction de cette église. Comme question de fait, vingt-cinq ans plus tard (en 1899), une chapelle y serait bâtie, et, dix ans encore après (en 1908), une nouvelle paroisse y serait érigée, sous le vocable et le patronage de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Mais, en 1863, il était trop tôt pour procéder à cette division, et, en attendant, là encore, il fallait pacifier les esprits. M. Labelle était le septième curé envoyé par l'évêque pour régler cette difficulté. Il succédait à M. Bourbonnais (François-Xavier), qui n'avait occupé le poste que pendant un an. De nouveau, la diplomatie et la persévérance de M. Labelle triomphèrent de tous les embarras. Sa rondeur et sa bonhomie, tout autant que son esprit de foi et son exemplaire soumission à l'autorité de son évêque, plurent aux gens et les gagnèrent à la cause de la paix, en leur faisant prendre patience. Il n'est pas jusqu'aux protestants, qui étaient alors en bonne partie les possesseurs des terres, qui ne finirent par rendre hommage au bon droit et à l'habileté du nouveau curé.

En même temps, ce curé de 30 ans, plein de santé et de force, s'acquittait avec régularité et ponctualité des fonctions de son ministère. Il était tout à tous, comme le veut saint Paul, sans acception des personnes, dévoué aux âmes et les entraînant vers Dieu avec ardeur. C'était là, sans doute, la raison profonde de ses succès d'administrateur. A qui cherche d'abord le royaume de Dieu, enseigne l'Évangile, le reste est donné par surcroît.

C'est pendant que M. Labelle était curé de Lacolle qu'eut lieu au Canada, en 1866, cette fameuse invasion des Fenians qui fit à l'époque pas mal de bruit et causa bien quelques alarmes. La secte politique des Fenians, sorte de société secrète née en Irlande, se composait de citoyens de la Verte Erin qui s'affirmaient partisans de la force matérielle dans la revendication des droits méconnus de leur nation. Elle s'était formée, au commencement du dix-neuvième siècle, au sein des patriotes irlandais, en opposition au groupe d'O'Connell, qui en tenait pour la légalité. Vers 1860, ou peu après, les Fenians avaient tenté de reconquérir contre l'Angleterre, en Irlande même, l'indépendance de leur patrie. Mais, ils avaient

complètement échoué dans cette entreprise. Plusieurs de leurs affidés émigrèrent alors en Amérique, qui prirent part à la guerre de sécession (1861-1865). Assoiffés d'aventures et peu soucieux de respecter les traités, ils conçurent bientôt l'idée de s'emparer du Canada, possession britannique, pour faire pièce à l'ennemie séculaire, la Grande-Bretagne. En mai 1866, quinze cents hommes, venus des Etats-Unis, sous les ordres d'un certain colonel O'Neil, se répandirent sur le territoire canadien. Ils s'emparèrent notamment du fort Erié, non loin de Niagara. Ce fut leur seule action un peu éclatante. Mais l'agitation des Fenians en Amérique dura, croyons-nous, plusieurs années, entre 1864 et 1871. Elle se termina, cette dernière année, plutôt piteusement, au Manitoba, où Riel et ses Métis la combattirent, aux côtés des soldats réguliers du nouveau Dominion de la Confédération (1867).

Nous n'avons pas, évidemment, à refaire ici toute l'histoire de cette invasion. Nous n'en rappelons le souvenir que pour noter que M. Labelle y joua un rôle assez inattendu, bien qu'il fasse honneur à sa loyauté et à son courage. A l'annonce de la venue probable des Fenians, il enflamma généreusement le patriotisme de ses gens contre ces troublants aventuriers. "S'ils s'avisent jamais de venir par Lacolle, déclarait-il à qui voulait l'entendre, vous me verrez à la tête de la compagnie qui les repoussera !" M. le chevalier Drolet raconte à ce sujet, aux premières pages de ses *Zouaviana*, une jolie anecdote qui nous montre le curé patriote s'exerçant, pour le service de la compagnie que commandait M. Drolet lui-même, à jouer, dans un monumental clairon à clefs en cuivre rouge, les sonneries militaires et les appels aux armes ! Ajoutons, avant de clore cet alinéa, que M. Desbarats, dans sa notice de 1876, n'hésite pas à écrire que si Lacolle, village sur les lignes et avenue toute ouverte vers Saint-Jean, ne fut pas envahi par les Fenians en 1866, il le dut à M. Labelle. "Le patriotisme, dit-il, que le brave curé réveilla dans le coeur de ses ouailles, eut assez de retentissement au loin pour persuader les Fenians qu'il valait mieux choisir une autre porte d'entrée dans leur invasion au Canada."

A Lacolle comme à Saint-Antoine-Abbé, depuis huit ans maintenant qu'il était curé, M. Labelle s'était donc révélé homme de bon gouvernement et administrateur habile, condescendant sans faiblesse et ferme sans excès de sévérité. Il savait partout se faire aimer, autant que se faire respecter, par ses paroissiens. C'était, sans doute, parce que lui-même il s'attachait à eux, les aimait beaucoup, se dévouait sans compter à leurs intérêts bien entendus, dans l'ordre spirituel d'abord et aussi dans l'ordre matériel.

Le 15 mai 1868, il était nommé curé de Saint-Jérôme. M. Labelle, à ce moment, n'avait pas encore 35 ans d'âge. Mgr Bour-

get lui confiait cependant un poste déjà important, à l'entrée, non loin de Montréal, de la riche vallée de l'Outaouais, au *portique des Laurentides*, selon le mot connu d'Arthur Buies. La vraie carrière du curé, celle où il devait si hautement s'illustrer, au service surtout de la colonisation catholique et française, allait commencer. Celui qu'on appellerait bientôt "le roi du nord" entrait dans son futur royaume ! Son règne ne durerait environ que vingt-trois ans, pas tout à fait un quart de siècle. Mais, comme il serait tôt rempli d'oeuvres pour l'honneur de la religion et pour l'avancement du pays !





## CHAPITRE DEUXIÈME

### M. Labelle à Saint-Jérôme de 1868 à 1884

---

**L**EN arrière de Montréal, notre opulente métropole, écrivait Arthur Buies, dans sa brochure *Au portique des Laurentides*, l'année même de la mort du curé Labelle, en 1891, s'étend une vaste et luxuriante campagne qui abonde en sites pittoresques et en grasses cultures. C'est une large et profonde plaine, couchée entre le Saint-Laurent majestueux et de belles hauteurs, que l'on soupçonne plutôt qu'on ne les distingue, mêlées qu'elles sont avec les nuages qui se dissimulent à l'horizon fuyant. Semée de villages déjà peuplés, embryons de cités futures, cette plaine forme l'extrémité de la vallée inférieure qu'arrose la rivière des Outaouais (ou de l'Ottawa). Elle a peu ou point de reliefs, ou du moins ces reliefs, à peine accentués, sont-ils loin de faire pressentir le voisinage de ces Encelades, ou de ces montagnes du nord, qui entassent et empilent de gigantesques rochers sur une terre aux trois quarts sauvage. On ne se douterait jamais, en traversant les riantes campagnes de l'île Jésus ou du comté de Terrebonne, que l'on doive découvrir avant longtemps les redoutes avancées d'une région volcanique aux aspects des plus saisissants. On ne tarde pas, cependant, à voir le pays se dessiner rapidement avec des allures nouvelles. Une métamorphose étrange s'opère. Le terrain s'élève et s'élançe par endroits, puis il retombe pour laisser s'entr'ouvrir des gorges profondes. A droite, à gauche, devant soi, apparaissent des mamelons, des coteaux, des chaînons de plus en plus drus. Tout en arrière, au fond du tableau grandiose, s'alignent, se groupent, se pressent, tour à tour, des bataillons de montagnes. A une douzaine de lieues de Montréal, voici la région des cantons du nord, en pleines Laurentides. Au seuil de cette région, voici la jolie ville de Saint-Jérôme, qui en est comme le foyer d'alimentation et le point central, d'où rayonnent tous les mouvements initiateurs. Au portique des Laurentides, s'ouvrant sur le nord mystérieux, Saint-Jérôme, en effet, est le génie qui préside à ses destins et lui souffle l'âme dont il est animé..."

Nous ne saurions mieux décrire, en vérité, la région et l'endroit où M. Labelle arrivait comme curé au mois de mai de l'année de grâce 1868. Arthur Buies, qui fut un grand admirateur et un grand ami du curé Labelle, a mis là beaucoup de son beau talent et de son coeur sensible.

Saint-Jérôme, jusque vers 1832, alors qu'elle reçut comme paroisse son érection canonique par décision de Mgr l'évêque de Québec (dans le temps Mgr Panet et non Mgr Plessis, ainsi que Buies l'écrit, puisque Mgr Plessis est mort en 1825), se composait uniquement d'une rangée de chaumières, construites le long de la rivière "Nord", avec un seul rang de terres en culture, qui s'étendait sur une distance d'environ sept milles. Ce qu'on appelait le village, un groupe de sept ou huit maisons, ne se trouvait pas à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la ville, mais à un mille et demi plus loin, au point d'intersection de trois chemins, où l'on avait bâti, au bord de la rivière, une modeste chapelle de trente pieds. L'endroit a précisément gardé ce nom de "La Chapelle". Saint-Jérôme alors n'était à vrai dire qu'une mission, où le curé de Sainte-Anne-des-Plaines, M. Poirier (1823-1840), venait dire la messe tous les quinze jours. Bientôt, un prêtre de descendance irlandaise, mais d'éducation toute française, M. Blyth (qui fut dans la suite curé de Sainte-Martine pendant de longues années et qui est mort vers 1893), vint se fixer à "La Chapelle", d'où il desservait aussi Saint-Colomban deux fois par mois. Il en fut ainsi pendant quatre ou cinq ans (1832-1837). La paroisse s'étant tranquillement développée et des colonies nouvelles s'étant formées, on reconnut qu'il valait mieux fixer et construire l'église là à peu près où elle est aujourd'hui (un peu en avant, exactement à la place du carré Labelle), parce que ce serait plus central. Le seigneur Dumont donna le terrain et c'est le curé Paquin, de Saint-Eustache, qui fut chargé par Mgr l'évêque de déterminer cet emplacement de l'église. En 1837, M. Blyth y fixa son domicile, en qualité de premier curé, et l'on acheva, sous sa direction, la construction de l'église et du presbytère qu'ont connus les contemporains du curé Labelle. Les travaux finis, l'église s'ouvrit au culte en 1839.

De 1837 à 1868, six curés se succédèrent à Saint-Jérôme, avant M. Labelle : M. Etienne Blyth (déjà nommé) de 1837 à 1840 ; M. Isidore Poirier (mort curé de Saint-Anicet en 1857) de 1840 à 1841 ; M. Patrick Burke de 1841 à 1845 ; M. Georges-Amable Thibault (mort curé de Longueuil en 1886) de 1845 à 1855 ; M. Michel-David Brunet (mort curé de Saint-Jérôme en 1858) de 1855 à 1858 ; M. Joseph-Isidore Gratton (mort curé de Sainte-Rose en 1892) de 1858 à 1863 ; M. Antoine-Fleury Groulx (mort curé de Saint-Jérôme en 1868) de 1863 à 1868.

M. Labelle y fut nommé, par Mgr Bourget, le 15 mai 1868, et il

s'y rendit vers la fin du mois. En mai, c'est l'époque où, chez nous, au Canada, la nature s'éveille et reprend vie. Ensevelie sous les neiges de l'hiver jusqu'à la mi-avril, elle sort alors de sa torpeur apparente et se hâte de pousser ses bourgeons et ses fleurs. Le temps des sucres est passé, c'est bientôt celui des semailles. En nos climats, la transition se fait rapide et notre printemps, plus que d'autres, est riche d'exubérance et de promesses variées. Le nouveau curé était encore jeune, il ne devait toucher ses 35 ans qu'en novembre suivant. Déjà assez corpulent — un joli commencement de curé, écrivait de lui à Lacolle le chevalier Drolet ! — plein de santé, de force et de vigueur, il était, lui aussi, pourrait-on dire, encore au printemps de sa vie, et c'était, il est permis de l'affirmer, un printemps qui promettait beaucoup, tout comme celui du pays canadien.

Si le village où il arrivait était assez modeste et la paroisse elle-même pas très populeuse, Saint-Jérôme cependant était dès ce temps régulièrement organisée, avec son église, son presbytère, ses écoles, voire même son couvent, car les Soeurs de Sainte-Anne s'y étaient établies, sous M. le curé Groulx, en 1864. C'était une paisible et bonne paroisse, composée de braves habitants pour la plupart, intelligents et légitimement ambitieux, et où régnait, Mgr Bourget avait pu l'assurer au nouveau curé, un véritable esprit de famille bien unie. Le site même du village, sur les bords de la "Nord", au portique des Laurentides, ses progrès déjà marqués, comme aussi ceux des divers rangs de la paroisse, tout annonçait un avenir avant longtemps prospère. Le soin des âmes, cette *cura animarum* qui est la fonction propre de tout curé, aurait là évidemment des charmes et des consolations, et il laisserait sans doute quelques loisirs au nouveau pasteur pour la réalisation de ses rêves de patriote. En entrant dans son presbytère — le fait est historique — dans la porte même de son nouveau logis, le curé Labelle se jeta à genoux pour remercier le bon Dieu. De toute son âme, il le voulait, il allait travailler pour lui !

Nous tenons à le dire tout de suite, en effet, car les activités débordantes du grand colonisateur ont pu parfois donner le change et induire à ce sujet en erreur nombre de gens, le curé Labelle fut avant tout prêtre, un prêtre pieux et zélé, autant que convaincu et sincère, qui voulut, certes, servir son pays et ses compatriotes, mais sans laisser jamais de servir d'abord Dieu et les âmes.

Dix ans après sa mort, M. l'abbé Sylvio Corbeil, alors professeur de rhétorique à Sainte-Thérèse, qui a été de longues années dans la suite principal de l'École normale de Hull, aujourd'hui M. le chanoine Corbeil, directeur du grand séminaire d'Ottawa, prêchant le sermon de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jérôme (24 juin 1902), faisait du célèbre curé un magnifique et juste éloge, où il mettait en

relief ce côté, peu connu de plusieurs, de ses activités sacerdotales. Qu'on nous permette d'insister quelque peu, en citant M. Corbeil lui-même.

"Aucun saint, disait donc en substance M. Corbeil, lequel n'est saint que dans la mesure où il copie notre Dieu trois fois saint, ne saurait complètement réfléchir en sa personne le divin modèle. Il lui suffit d'ailleurs d'en donner parfaitement un reflet. De même, aucun prêtre, lieutenant du Christ sur la terre, ne peut reproduire en sa vie, d'une façon complète, toute l'efficace vertu du souverain prêtre de l'humanité qu'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà pourquoi les grands noms du sacerdoce catholique, préconisés par l'histoire et agréés par l'Eglise, offrent des modèles d'hommes bien-faisants admirablement divers. Ceux-ci sont les prêtres des solitudes, fervents de la contemplation sacrée et des recherches intellectuelles, qui versent sur l'humanité les rayons du savoir et dissipent pour elle les ombres de la mort. Ceux-là sont les apôtres des oeuvres de charité et de bienfaisance, qui enveloppent de respect et de soins les pauvres et les souffrants, marqués pour Dieu par l'onction du baptême et celle de la confirmation, mais non pas pour cela préservés des atteintes du mal physique. Les uns, parcourant le monde, prêchent l'Evangile aux âmes en détresse et jettent en elles des semences de vie meilleure, ce par quoi grandissent les nations. Les autres, fixés au lieu de leur juridiction paroissiale, enseignent à leurs ouailles les vérités du salut, purifient les coeurs, disciplinent la piété, bénissent les alliances et les foyers, aident à vivre chrétiennement et à mourir saintement. Toutes ces formes de l'activité sacerdotale sont des créations de l'Esprit-Saint, qui les produit, par le prêtre, pour le plus réel bonheur de ces peuples que Jésus-Christ a conquis au prix de son sang. Mais il est un autre type de prêtre qui peut, de prime abord, paraître moins rapproché du divin modèle, et qui est pourtant, lui aussi, l'ouvrage de l'Esprit-Saint, et c'est celui du ministre du Seigneur qui, tout en étant soucieux de la gloire de Dieu et du salut des âmes commises à sa garde, consacre en plus une part de son activité, même très large, aux intérêts temporels ou matériels de ses frères par la foi et par le sang..."

M. Corbeil montrait ensuite, en s'appuyant sur la doctrine du pape Léon XIII, notamment sur sa célèbre encyclique *Rerum novarum*, que ce travail du prêtre-pionnier ou du prêtre-colonisateur, accompli en vue d'acquiescer à ses ouailles une légitime prospérité matérielle, est certainement un soutien et même un créateur de vertu morale et sociale. Puis, il ajoutait : "Ce type du prêtre catholique, qui, sans négliger le spirituel, s'intéresse au bien-être temporel des fidèles, il est d'antique et bonne tradition. La France, en particulier, l'a connu et l'a béni. Le beau livre de Montalembert *Les Moines*

*d'Occident* l'établit à lui seul. Eh ! bien, nous aussi, ce type sacerdotal, nous l'avons pu connaître et bénir en la personne du curé Labelle. Par son labeur, comme par son génie, notre *roi du nord* s'est montré vraiment de la famille de ces moines et de ces évêques qui ont autrefois défriché la Gaule et multiplié les hameaux d'où sont nées les plus belles villes de la France !..."

Ce langage imagé et éloquent est celui de la vérité. Comme les moines ou les évêques de la Gaule de nos pères, nos curés-pionniers et nos curés-colonisateurs — le curé Labelle plus que personne — ont été de vrais prêtres et de vrais apôtres, qui ont eu toujours, en travaillant aux intérêts de la terre, le souci des intérêts du ciel. Et cela, pour juger sainement l'action et l'oeuvre de notre héros, il ne faut jamais le perdre de vue.

Bien plus, le curé Labelle savait qu'avant de se donner aux autres il faut se posséder soi-même, qu'avant de prétendre à faire régner Dieu dans les âmes et sur les peuples il faut commencer par l'établir dans son coeur à soi, ou que, en d'autres termes, le véritable apostolat convie et stimule à une vie intime sans tache, à une vie personnelle extérieure sans reproche. C'est pourquoi, il s'appliquait à être avant tout un bon prêtre.

Sans être, sans doute, un homme à la piété sensible et très expansive — il s'en est plaint souvent dans ses lettres — ni encore moins peut-être un ascète s'adonnant aux rigueurs des pénitences corporelles, M. Labelle était un prêtre fidèle et ponctuel, autant qu'il le pouvait, à tous ses exercices de vie spirituelle. S'il avait parfois ses distractions et même ses précipitations, que la fougue de son tempérament et le tracas de ses multiples soucis expliquent, il avait au fond un esprit de religion solide, célébrait sa messe et disait son office avec un conviction résolue. Pareillement, il était régulier dans l'accomplissement des fonctions du saint ministère, toujours obligeant pour ceux qui venaient à lui et prêt à se dévouer. Ses connaissances étendues et variées, constamment nourries par de saines et fréquentes lectures, lui permettaient de prêcher et de catéchiser d'une façon qui n'était pas banale. La lucidité et le sens pratique caractérisaient ses sermons et ses instructions. En plus, il était charitable jusqu'à n'avoir rien à lui et à tout donner.

Dès 1876 — c'était huit ans après l'arrivée du curé à Saint-Jérôme — M. Desbarats, dans la notice dont nous avons parlé, faisait de lui ce portrait très vivant : "Ses occupations n'empêchent pas le curé Labelle d'être d'une régularité exemplaire dans l'exercice du saint ministère. Ses sermons sont remarquables par leur lucidité et leur sens pratique. Sincèrement orthodoxe, il ne dévie pas de la plus stricte doctrine de l'Eglise, qu'il ne trouve nullement incompatible avec le vrai progrès... Ses connaissances sont vastes et pro-

fondes et il a eu souvent l'occasion d'élucider des questions difficiles... Loin de s'enorgueillir de ses succès, il en fait remonter la gloire à Dieu, cause première et auteur de toute grandeur... Il est d'une affabilité engageante et sait trouver du temps pour parler de tout ce qui peut vous intéresser... Il est toujours prêt à rendre service au plus humble de ses paroissiens et dépasse en générosités les limites de ses revenus, que d'ailleurs il ne se donne jamais le temps



Ancienne église de Saint-Jérôme, Terrebonne, Québec  
où M. Labelle fut curé de 1868 à 1891

de calculer... Il reçoit dans son presbytère avec une bonhomie charmante... S'il ne s'occupe guère des raffinements de la civilité, sa cordialité en tient lieu et y supplée... Ajoutons que sa digne mère, qui préside aux choses de l'administration intérieure chez lui, contribue, par sa politesse et ses prévenances, à faire de sa maison la plus accueillante qui soit..."

La mère du curé Labelle, en effet, voyait en personne à la tenue

de la maison de son fils. On peut dire que, une fois remplis ses devoirs envers Dieu, elle ne vivait que pour lui, aimait ceux qu'il aimait, se dévouait pour ceux à qui il portait intérêt, pour ses colons, par exemple, dont elle partageait les joies et les peines et qu'elle appelait "ses pauvres enfants". Le curé le lui rendait bien. Plus d'une fois, le spectacle très sensible et peu banal de leur affection réciproque a émerveillé et ému les visiteurs étrangers. Ce colosse à la puissante stature se faisait petit enfant et câlin pour sa chère "mouman", comme il disait toujours. Après sa foi en Dieu, si vive et si sincère, il n'eut jamais de sentiment plus fort que son amour pour sa mère. Son ancien paroissien, qui fut l'un de ses enfants de chœur, M. le notaire Joseph Grignon, racontait dans une chronique encore assez récente, donnée à l'*Avenir du Nord* (21 décembre 1923), comment ses compagnons d'enfance et lui s'édifiaient rien qu'à voir le curé donner la sainte communion à sa mère les jours de grande fête, par exemple à la messe de minuit. Cela vaut d'être cité textuellement. "On peut dire que trois mères se partageaient le coeur et la vénération du curé, écrit-il : Marie, la mère de Dieu, l'Eglise, notre sainte mère, et sa mère selon la nature. C'est dans ce triple amour qu'il retrempait inépuisablement son amour de sa race. Maintes fois, mes camarades et moi, nous fûmes témoins de l'épanchement de cette piété filiale, quasi infantine, du colossal curé pour sa bonne mère, qui était, elle, une toute petite femme. Cette affection touchante s'exprimait, me semble-t-il, d'une façon particulièrement pathétique la nuit de Noël. C'était comme un bonheur extatique qui rayonnait sur la figure de M. Labelle, quand, en cette auguste nuit, en face de la crèche du petit Jésus, où elle se tenait d'ordinaire, il présentait la sainte hostie à sa chère maman..." Cette scène, en effet, devait être ravissante et l'on comprend que M. Grignon ait pu en conserver le souvenir très vivant.

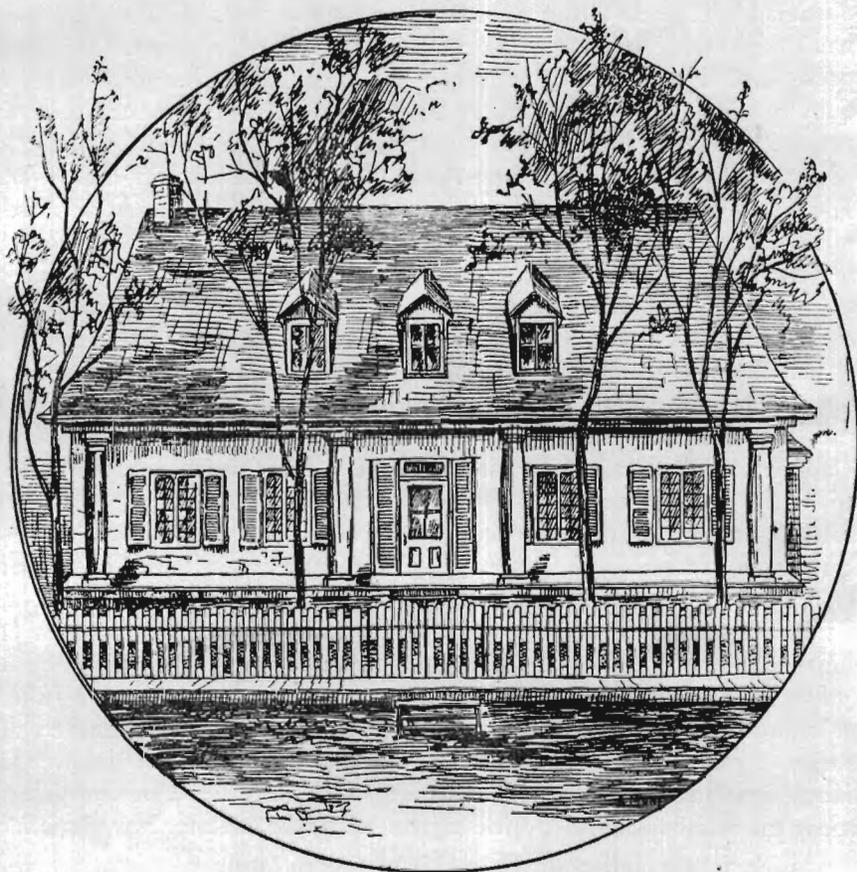
Jusque-là, il sied d'en convenir, le curé de Saint-Jérôme ressemblait à tous nos bons curés de village. A cause de la forte organisation paroissiale qui est la gloire de notre Canada français, le curé canadien occupe une situation et jouit d'un prestige qui sont incomparables. Tout en étant un bon serviteur de Dieu et de l'Eglise, il enrichit constamment, et partout, le capital moral de la patrie. Que d'observateurs l'ont constaté en s'émerveillant ! Mgr Landrieux, par exemple, l'évêque de Dijon, au retour d'un voyage au Canada en 1922, et beaucoup d'autres avant ou après lui, l'ont proclamé avec admiration. Parce qu'il est l'homme de Dieu par vocation et par état, notre curé canadien est par excellence l'homme de bon conseil. On vient à lui avec autant de confiance que de respect. Ce n'est pas lui jamais qui approuvera l'afflux vers les villes et le déracinement des emprises de la tradition de nos pères.

Fils du sol lui-même le plus souvent, il tient au sol. Gardien du clocher, il en sait le symbolisme et le puissant stimulant pour le bien. Pour tous, dans sa paroisse, c'est un père, et c'est un père qu'on écoute d'ordinaire, ou que, toujours, on regrette de n'avoir pas écouté. Il prêche un peu partout, en chaire, au confessionnal, à l'école, à "l'office" de son presbytère. Il prêche par principe, par devoir, par tradition, par entraînement, par routine même et presque inconsciemment. Il prêche, et cela dans le meilleur sens du mot, nous voulons dire qu'il enseigne, qu'il instruit, qu'il éduque et qu'il élève. Le crayon du regretté Massicotte, au nombre des jolies scènes de coutumes canadiennes qu'il nous a fixées pour jamais, nous a montré, bien vivants, notre curé canadien faisant sa visite du jour de l'an et notre curé canadien portant le saint viatique aux malades. Il aurait pu de même nous montrer notre curé canadien prêchant à l'église, notre curé canadien faisant le catéchisme dans sa sacristie, ou encore notre curé canadien accueillant tout souriant ses braves gens à la porte de sa vieille maison de pierre au toit pointu. Il n'aurait eu qu'à prendre pour modèle, en ces différentes poses, le si canadien curé Labelle.

A son oeuvre de curé, il convient de le bien remarquer dès maintenant, M. Labelle ajouta très vite, à Saint-Jérôme, celle du pionnier et du colonisateur. Nous y reviendrons plus loin dans des chapitres spéciaux, mais il est nécessaire, dès à présent, de le bien rappeler, pour délimiter nettement et mieux comprendre son action comme curé. Obligé de s'absenter souvent, soit pour ses courses d'exploration dans les forêts de son nord, soit pour ses voyages à Montréal, à Québec ou à Ottawa, dans le but d'intéresser les diverses autorités à la colonisation, il dut constamment avoir l'aide d'un vicaire et même de deux vicaires sur la fin. Toutefois, on se tromperait grandement si on allait s'imaginer qu'il ne s'occupait guère de sa paroisse et de ses paroissiens. Il était homme d'ailleurs à mener ensemble et sur première ligne plusieurs besognes de front.

Nous avons parcouru avec soin, grâce à l'obligeance de M. le curé Geoffrion, le registre des délibérations de l'oeuvre et fabrique de Saint-Jérôme de 1868 à 1891. On y trouve des preuves manifestes et nombreuses des activités curiales de M. Labelle. Pour ne parler d'abord que de ses débuts dans la paroisse, on le voit, dès le mois de juin 1868, quelques semaines après son arrivée, s'occupant, avec ses marguilliers, de régler les dernières procédures relatives à la construction du couvent des Soeurs de Sainte-Anne, qu'on venait d'achever, et donnant main levée des hypothèques, prises naguère pour garantir la solvabilité du constructeur, afin de libérer ses cautions. Peu après, il prépare, avec l'aide de M. le notaire de Ville-mure, qu'on lui a adjoint pour ce travail, la reddition des comptes des

quatre années précédentes, que son prédécesseur, M. le curé Groulx, occupé par sa bâtisse du couvent et déjà malade, n'avait pas pu faire. En ce même automne, il élabore un tarif détaillé pour le casuel des offices recommandés, qu'il fait approuver par Mgr l'évêque. Vers le même temps, avec l'assistance de son vicaire, M. Jodoin — qui fut plus tard une quinzaine d'années curé de Saint-Sauveur —, M. Labelle dresse un inventaire complet des biens immobiliers et mobiliers



Vieux presbytère de Saint-Jérôme, Terrebonne, Québec  
où vécut le curé Labelle de 1868 à 1891

de la fabrique, lesquels sont estimés, les premiers à vingt mille quatre cent cinquante piastres, les autres à environ deux mille. Et il en sera toujours ainsi dans la suite. M. Labelle ne se désintéressera jamais des "affaires" de sa fabrique, pas plus que du soin des âmes.

Quelle était cette église et quel était ce presbytère — biens mobiliers — que le curé Labelle, en 1868, estimait valoir une ving-

taine de mille piastres ? Voici la description qu'en donne, ainsi que de leurs alentours, M. le protonotaire Joseph Grignon, dans sa jolie plaquette *Le Vieux Temps*, publiée à l'*Avenir du Nord*, à Saint-Jérôme, en 1921. "Dans le parc central actuel (là où se trouve aujourd'hui le monument Labelle), se dressait le vieux clocher, dont Saint-Jérôme conserve pieusement les deux voix antiques (c'est-à-dire les deux vieilles cloches), qui surmontait la vieille église en pierre, de proportions modestes, construite en 1839. Elle était, cette église, d'une simplicité de lignes pour ainsi dire enfantine. Elle n'en faisait pas moins notre orgueil, tout comme son voisin de gauche, le vieux presbytère à toit pointu, en pierre lui aussi, qu'ombrageait un bosquet touffu. Une construction assez vaste et, pareillement, de style peu prétentieux, flanquait la droite du temple de Dieu. C'était le couvent des Soeurs de Sainte-Anne, lequel recevait dès lors (vers 1868-1870) des élèves venues de fort loin. Sur le terrain actuellement occupé par le bureau de poste, à un arpent environ de l'église, se voyait une petite construction rudimentaire en planches. C'était le "husting", ou la tribune publique, qui connut des heures de gloire, certes, avec les deux Morin, Rodrigue Masson, Adolphe Chapleau et les trois Prévost ! Tout près, et presque en ligne avec l'estrade, nous avons la cabane du Père Saint-Michel, un brave citoyen français, qui y débitait de la bière d'épinette, des biscuits à la mélasse et d'alléchantes pralines. Le vieil homme y lisait aussi la gazette aux curieux de nouvelles et il y composait, sur place, les correspondances amoureuses des jeunes illettrés. Le bureau de poste était installé dans la maison du notaire de Villemure, à l'angle des rues Saint-Georges et Sainte-Julie. L'enseignement des garçons se donnait, en ce temps-là, il y a cinquante ans et plus, dans une grande école en bois, dont la charpente a été conservée et fait maintenant partie de la résidence qui se voit, sur une éminence, à l'extrémité de la rue Sainte-Julie, près de la gare du Pacifique-Canadien. Cette école a joui longtemps d'une vogue bien méritée, sous la maîtrise d'un instituteur laïque de haute réputation, le Père Green, dont j'aime toujours à me rappeler, après un demi-siècle, la bonne figure encadrée de blancs favoris..."

L'ancienne église de Saint-Jérôme était donc plutôt modeste. Mais, l'on y faisait de beaux offices, dont M. Grignon se complait à évoquer la splendeur relative, et le curé Labelle y prêchait des sermons pleins de feu, où il était souvent question de la "Rouge", de la "Nord", de la "Lièvre", des chemins de fer et de la colonisation, ce qui enflammait les jeunes imaginations. Le presbytère, lui non plus, n'avait rien de bien luxueux, tout en étant coquettement enfoui sous la ramure de son bosquet et en somme convenable. Mais, M. le curé y pratiquait largement l'hospitalité et l'on y vivait joyeusement autant que dignement. Mme Labelle, la mère du curé, était

en effet, une maîtresse de maison toute simple, mais des plus avantes, et le curé, c'était connu, avait le coeur sur la main.

Dès 1869, le curé Labelle commença à explorer son nord, à y faire de longues courses dans les bois et les forêts, à y choisir des sites et à y tailler des lots au moins par la pensée, à y planter des croix pour marquer la place des futures chapelles. Ce pays-là, si vaste, si pittoresque, si beau, sa décision fut bientôt prise, il fallait le peupler de colons canadiens ! Non pas cependant, il s'en est expliqué plus d'une fois, qu'il jugeât la région prochaine du nord en tout et partout propice aux travaux agricoles. Dans son idée, coloniser ce pays, c'était surtout ouvrir une voie vers l'ouest. On cultiverait ce qui serait cultivable, on ferait de l'élevage, et, quant au reste, rochers ou montagnes, si riches en points de vue divers, le curé le prophétisait, ce serait une autre Suisse, la Suisse du Canada ! Nous reviendrons là-dessus. En tout cas, il fallait coloniser. C'était le point capital. Le curé n'en démordait pas ! Pour cela, il était nécessaire d'avoir des chemins et bientôt un chemin de fer. C'est pourquoi, M. Labelle entreprit, peu de temps après son arrivée à Saint-Jérôme, de multiples voyages vers les grands centres, Montréal, Québec ou Ottawa. Il allait tâcher de convaincre et de gagner à sa cause les puissants détenteurs de capitaux et les honorables Messieurs des gouvernements ou des conseils de ville.

L'une des conséquences de tous les va-et-vient, que nécessitaient les démarches à faire, aussi bien que les voyages d'exploration dans les bois, fut que le curé se fit nommer, à Saint-Jérôme même, un secrétaire-trésorier de la fabrique, pour la tenue des livres et la perception des dûs. Nous lisons, en effet, au registre des délibérations des fabriciens que M. Louis Labelle, le maître-chantre, est chargé, par le curé et les marguilliers, de cette fonction, temporairement en janvier 1872 et définitivement en janvier 1873.

La grande école en bois du Père Green, dont parle M. Grignon, et les maîtres laïques qui s'occupaient de l'enseignement des garçons ne parurent pas longtemps suffire, aux yeux du curé Labelle, à l'intérêt bien entendu de la jeunesse maculine de sa paroisse. Les jeunes filles avaient leur couvent (depuis 1864) sous la direction des Soeurs de Sainte-Anne, pourquoi les jeunes garçons n'auraient-ils pas leur collège commercial que dirigeraient pareillement des instituteurs religieux ? Il y pensa dès qu'il fut à Saint-Jérôme en 1868. M. Labelle avait l'esprit large et personne mieux que lui n'appréciait la valeur de l'enseignement donné par des maîtres laïques probes, chrétiens et expérimentés. Mais il ne croyait pas que la qualité de père de famille fût, par elle-même, un brevet de capacité ou une garantie de compétence pédagogique, et il estimait à bon droit que, toute chose égale d'ailleurs, un institut de frères enseignants, qui se

recrutent d'eux-mêmes et consacrent toute leur vie à l'oeuvre de l'école, promet davantage, pour la continuité et la solidité de l'enseignement, que des maîtres isolés, si compétents soient-ils. Il voulut donc avoir des frères enseignants. Mais, s'il y pensa dès 1868, ce n'est qu'en 1872, quatre ans plus tard, qu'il crut les circonstances favorables à l'éclosion de son projet.

Le 7 mai 1872, le curé écrivait à Mgr Bourget : "Selon votre désir, Monseigneur, je me suis adressé aux Clercs de Saint-Viateur, de Joliette, pour leur demander de venir diriger notre future académie commerciale. Mais, ils ont dû me faire une réponse négative, parce qu'ils n'ont pas assez de sujets pour satisfaire à toutes les demandes. Voudriez-vous nous accorder la faveur, Monseigneur, de confier notre académie, pour les années qui vont suivre, en attendant que nous ayons des frères, à un prêtre et à deux ecclésiastiques de votre choix ? Nous comptons sur une réponse immédiate. Nos commissaires peuvent disposer, annuellement, d'une somme de cinq à six cents piastres pour cette école des garçons. Il me semble qu'il est important pour nous de prendre sous notre contrôle immédiat l'instruction qui se donne aux jeunes garçons de notre village. La localité paraît vouloir devenir prospère dans un avenir rapproché. Si nous attendons plus tard pour offrir nos conditions, peut-être sera-t-il trop tard..."

C'est avec les Clercs de Sainte-Croix, de Saint-Laurent, que, l'année suivante, au mois d'avril 1873, le curé put s'entendre. Deux religieux de cette congrégation, dont le Frère Aldéric, directeur, arrivèrent à Saint-Jérôme au mois d'août suivant. Au cours de l'année scolaire 1873-1874, ils firent la classe dans l'ancienne école, qu'on avait un peu réparée et rajeunie. Cependant, l'actif curé s'occupait avec zèle d'assurer la construction de son nouveau collège. Le 29 juin 1873, il avait encore écrit à ce propos à Mgr Bourget. "Je travaille avec ardeur, lui disait-il, à recueillir des souscriptions pour notre institution commerciale. J'espère réussir. Le village a souscrit environ huit cents piastres et les paroissiens en dehors du village six cents piastres. Le montant de la souscription de la fabrique est de douze cents piastres, payables en six ans, à raison de deux cents piastres par année." En fait, le nouveau collège ouvrit ses portes à l'automne de 1874. Quatre ou cinq religieux de la congrégation de Sainte-Croix, dont un prêtre, le Père Larochelle, en avaient la direction. Le 23 août 1874, ce Père Larochelle était rendu à Saint-Jérôme et M. le curé demandait pour lui, par lettre, à Monseigneur, les pouvoirs nécessaires à l'exercice du saint ministère. Le 5 novembre, dans une nouvelle lettre, M. Labelle mandait à l'évêque que le collège naissant avait déjà deux cents élèves et que les cinq religieux qui étaient à la tête de l'établissement avaient peine à suf-

fire à la besogne. Le Père Larochelle ne fit d'abord, croyons-nous, qu'un court séjour à Saint-Jérôme. Au témoignage des anciens, c'est le Père Leflot qui fut surtout le directeur du collège dans les premières années. Le Père Larochelle revint dans la suite à la tête de l'institution.

Les Clercs de Sainte-Croix ont dirigé, à Saint-Jérôme, avec un beau succès, l'institution fondée par le curé Labelle, pendant dix-sept ans, de 1873-1874 à 1890-1891. Le 17 janvier 1891, peu après la mort de Mgr Labelle, le collège fut malheureusement détruit par l'incendie. Les estimés religieux continuèrent à faire la classe, ici et là, dans des locaux de fortune, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Mais, aux vacances de 1891, ils quittèrent Saint-Jérôme pour n'y plus revenir. Des maîtres laïques prirent alors charge de l'instruction des grands garçons, cependant que les bonnes Soeurs Grises, arrivées dans la paroisse à l'automne de 1888, s'occupaient des plus petits et ce fut pour jusqu'en 1896. C'était alors sous l'administration du curé Lafortune, le successeur du curé Labelle. Un prêtre de la cure, M. l'abbé Albert-D. Laporte, s'occupait des catéchismes et avait la haute direction et la surveillance morale de ces écoles, dont les classes temporaires avaient été organisées ou installées dans la salle municipale, sise au-dessus du marché public. En 1895-1896, M. le curé Lafortune et MM. les commissaires firent construire le collège actuel, et, depuis 1896, ce sont les Frères des Ecoles Chrétiennes, les si méritants fils spirituels de saint Jean-Baptiste de la Salle, qui éduquent et instruisent les jeunes garçons de Saint-Jérôme. Lorsque l'ancien collège brûla, en 1891, on y recevait environ trois cents élèves. Aujourd'hui, dans le nouveau collège, on en compte plus de cinq cents, dont deux cents au moins sont pensionnaires ou demi-pensionnaires.

Si Saint-Jérôme, vers 1868-1870, n'était encore qu'un modeste village, il avait l'avantage de pouvoir compter, pour seconder les activités de son curé, sur des hommes intelligents et des hommes de progrès. Qu'il nous suffise de nommer, entre beaucoup d'autres, avec le maire Laviolette, les de Montigny, les Rolland, les Prévost, les Fournier, les Scott, les de Villemure, les Lavallée, les Gauthier et les Lapière. M. Labelle, tout en rêvant de peupler son nord, et pour cela précisément, avait à coeur de promouvoir l'avancement de Saint-Jérôme même. Pour atteindre à ce but, il se persuada qu'il fallait s'organiser et tout mettre "en branle", comme il disait, afin d'obtenir la construction d'un chemin de fer de colonisation qui rapprocherait des grands centres, Montréal, Québec et Ottawa, d'abord Saint-Jérôme, puis toute la région du nord. Il faut lire sa correspondance avec les hommes publics du temps, avec les ministres, les députés et les journalistes, pour voir comment et jusqu'où il se préoccupa et se dépensa dans cette intention.

Dès 1868, un comité de citoyens, où nous relevons les noms de MM. Louis Beaubien, député, Duncan MacDonald, P.-S. Murphy, David Pelletier et Charles Legge, ingénieur, se constitua, à Montréal, sous la présidence de l'honorable Edouard Masson, "pour promouvoir la construction d'un chemin à lisses de bois" de Montréal à Saint-Jérôme. Nous avons sous les yeux un rapport de ce comité en date du 17 décembre 1868. Mais, on rencontra des oppositions, dont la principale fut celle des directeurs du Grand-Tronc. M. Labelle et ses amis ne se découragèrent pas. Le curé fit souscrire aux deux municipalités de son village et de sa paroisse un "bonus" de vingt-cinq mille piastres et il demanda à la ville de Montréal une souscription de pas moins de un million, qu'il finit par obtenir.

Un fait particulier, à cette occasion, montre bien son ingéniosité et son sens pratique. Le 31 janvier 1871, on avait reçu à Saint-Jérôme, à un dîner qui fit époque, une importante délégation des citoyens de Montréal, maire et échevins en tête, venus étudier sur place les possibilités de la construction du chemin à lisses de bois projeté. L'impression avait été favorable. Mais, il était urgent de travailler l'opinion. L'hiver suivant (1871-1872) fut très rigoureux à Montréal. Or, par ces temps froids, on manqua de bois de chauffage dans la grande ville. Le curé Labelle saisit l'occasion aux cheveux, pourrait-on dire, et, tout en accomplissant un bel acte de charité, il en fit un aussi d'habile politique. Il invita ses gens à porter chacun un voyage de bois, dont son nord était richement pourvu, aux citadins en détresse. Voici comment l'*Opinion Publique* du 25 janvier 1872 relate le fait. La citation est peut-être un peu longue, mais elle peint trop bien la situation et met trop en valeur le savoir-faire du curé pour que nous ne la donnions pas ici en son entier.

"Jeudi dernier (18 janvier 1872), un spectacle nouveau s'offrait aux regards des habitants de Montréal. Quatre-vingts voitures chargées de bois sillonnaient nos rues. Un grand nombre de ces voitures étaient doubles, c'est-à-dire traînées par deux chevaux. Un drapeau anglais flottait sur celle de devant. Les citadins se groupaient pour voir défiler cette procession aux coins des rues. On se demandait ce que cela signifiait. On le sut bientôt ! C'étaient les gens de Saint-Jérôme qui s'en venaient, leur curé en tête, faire un présent de soixante cordes de bois aux citoyens pauvres de Montréal. Voilà l'un de ces coups de théâtre pour le bien, comme seul le curé de Saint-Jérôme peut en imaginer. Tout en faisant un acte de charité, M. Labelle a voulu montrer comment les paroisses du nord pourraient être utiles à notre ville, si on leur donnait le chemin de fer qu'elles demandent avec tant d'ardeur. Cet acte généreux des

habitants de Saint-Jérôme prouve qu'ils méritent qu'on les soutienne dans leur entreprise et qu'on aurait tort de leur refuser les moyens de travailler à la prospérité du pays. Les autorités de la ville ont fait à M. Labelle et à ses paroissiens l'accueil qui convenait. Vers une heure, un dîner leur fut servi dans les spacieuses salles de l'hôtel Jacques-Cartier. M. l'échevin Ferdinand David présidait et plusieurs membres de la "corporation" étaient présents. Des discours ont été prononcés par MM. David, Loranger, Bernard, Wilson, Legge, Chapleau, Prévost (Jules), Prévost (Melchior) et le curé Labelle. Les orateurs de Montréal ont tour à tour décerné de justes éloges aux citoyens de Saint-Jérôme et ont reconnu avec eux la nécessité du chemin de fer du nord."

Le discours de M. le curé Labelle à cette occasion fut une emporte-pièce, et il ne contribua pas peu à décider le maire et les échevins de Montréal à lui accorder le million qu'il sollicitait pour son chemin de colonisation.

C'est ce geste, disons-le en passant, aussi habile que charitable, du curé de Saint-Jérôme et de ses paroissiens, accompli le 18 janvier 1872, et qu'ils répétèrent le 27 janvier 1876, quatre ans plus tard, qui a inspiré la jolie nouvelle, intitulée *La corvée de l'érable*, que le Frère Marie-Victorin a écrite vers 1916 et qui fut primée à un concours de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. L'alerte écrivain a placé le fait en décembre, pour le mettre dans le cadre des fêtes de Noël, ce qui était une "licence" bien permise à l'arrangement de son conte. Mais, les dates qu nous avons indiquées sont bien exactement celles de ces *corvées* des gens de Saint-Jérôme en faveur des pauvres de Montréal. Les deux livraisons du 25 janvier 1872 et du 3 février 1876 de *l'Opinion Publique*, qui relatent les deux faits, en témoignent nettement.

Depuis 1869, M. Labelle visitait son nord régulièrement deux ou trois fois par été. Il eut bientôt exploré les diverses régions qu'arrosent la "Nord", la "Rouge", la "Diable", la "Macaza", la "Maskinongé", la "Petite Nation", toutes ces rivières, écrit l'abbé Lecompte, qui promènent leurs eaux furibondes à travers des montagnes de verdure et des pics gigantesques, se précipitent de chute en chute, se gonflent de lac en lac et vont se perdre dans la rivière Outaouais... A chaque voyage, il plantait des croix aux bons endroits pour marquer les sites des futures églises. Saint-Jovite, Saint-Faustin, la Nativité (Labelle depuis sa mort), La Conception, l'Annonciation, l'Ascension, Nominigüe, trente autres missions ou paroisses, allaient tout à l'heure surgir en pleine forêt, qui ne tarderaient pas à prospérer. Mais, de 1869 à 1878 environ, ce ne fut pas cependant l'époque des fondations bien arrêtées. Pour les fixer et leur permettre de se développer, il fallait des chemins de coloni-

sation, il fallait surtout le chemin de fer. L'actif curé s'y employait, on l'a vu, sans trêve ni relâche. En attendant, c'est surtout d'équipes nomades de bûcherons, travaillant dans les chantiers pour les marchands de bois de Hull et d'ailleurs, qu'il avait à s'occuper dans ses courses incessantes.



Le curé Labelle dans son bon temps  
(six pieds de taille, trois cent trente-trois livres de poids)

Entre temps, le solide curé ne "dépérissait" pas, comme disaient ses braves gens, et, en dépit de ses rudes travaux, il prenait de plus en plus de l'embonpoint. Au témoignage de son "fidèle Isidore", qui, de 1875 à 1890, allait être son inséparable compagnon de voyage dans le nord — et dont nous parlerons bientôt — il

avait atteint, autour de 1878, le poids considérable de 333 livres ! Mesurant pas moins de six pieds de hauteur, bien proportionné, de figure avenante et toujours réjouie, ce "joli commencement de curé", ainsi que disait déjà le chevalier Drolet à Lacolle, était devenu un colosse et au demeurant un fort bel homme. Il en imposait à tous par sa prestance et sa bonne mine, et, tout autant, par sa voix sonore et sa vigueur de langage un peu fruste.

D'autre part, vers le même temps, dans l'intérêt de son oeuvre de la colonisation et pour le progrès de sa paroisse de Saint-Jérôme, le centre naturel de ses activités, il commença à fréquenter assidûment les couloirs de la Chambre des députés à Québec et ceux de la Chambre des Communes à Ottawa, pour solliciter plutôt bruyamment, et obtenir le plus souvent, des subsides et des allocations. Mais, les "gens du sud", comme il disait, demandaient eux aussi des octrois et prétendaient bien avoir leur part des faveurs gouvernementales. Les ministres et les députés se trouvaient parfois assez embarrassés, travaillés qu'ils étaient par des influences diverses, aux exigences d'ailleurs légitimes. "Le sud a déjà beaucoup reçu, argumentait à Québec M. Labelle, et le nord, presque rien ! Or, quand le sud reçoit, le nord n'en profite pas, tandis que quand le nord progresse, la richesse qui en découle profite au sud." L'argument avait du poids. "Tâchez donc, disait un jour un ministre à M. Chapleau, député de Terrebonne et ministre lui-même (depuis 1873), de nous débarrasser de votre encombrant curé de Saint-Jérôme !" — "C'est inutile d'y penser, répartit M. Chapleau en souriant. S'il vous ennuie trop, donnez-lui ce qu'il vous demande. Autrement, vous n'en serez jamais débarrassé !" <sup>(1)</sup>

Mgr Bourget qui connaissait son curé Labelle et avait confiance en son sens avisé et en son esprit plein de ressources, profita de ce qu'il était en relations suivies avec les parlementaires de Québec pour le charger de plus d'une mission délicate. C'est ainsi qu'il lui demanda de défendre ses vues dans les mesures législatives à adopter pour la tenue des registres dans les paroisses nouvelles de la ville de Montréal et pour l'inhumation dans les cimetières catholiques du diocèse. Incidemment, M. Labelle fut pareillement mêlé d'une manière très active à la fameuse question de l'Université Laval, à propos de laquelle, comme l'on sait, des intérêts respectables de part et d'autre divisèrent longtemps Québec et Montréal. Nous n'avons pas, évidemment, à refaire ici l'historique de cette trop célèbre question universitaire ni, non plus, celui de la division des paroisses à

---

(1) Nous avons sous les yeux toute une série de lettres écrites, de 1871 à 1876, par le curé Labelle à M. Arthur Dansereau, rédacteur à la *Minerve*, qui montrent de façon pittoresque ses multiples et étonnantes activités. Nous en reparlerons plus tard quand nous traiterons spécialement de son oeuvre de la colonisation.

Montréal en 1866 et des multiples problèmes qu'elle suscita au cours des années qui suivirent. Mais il nous convient de rappeler, au moins brièvement, que le curé Labelle se trouva bientôt en fait constitué comme l'avocat à Québec des causes que soutenait le grand évêque de Montréal. C'est là un côté assez peu connu, croyons-nous, des activités du curé de Saint-Jérôme entre 1871 et 1876. Son apostolat pour l'oeuvre de la colonisation, qui eut tant de retentissement, a un peu fait perdre de vue ce qu'il entreprit et réussit en d'autres domaines. Il n'en reste pas moins vrai qu'il travailla utilement à plus d'une autre affaire d'intérêt public et qu'il n'hésita jamais, pour le bien, à prendre de lourdes et sérieuses responsabilités. Sa correspondance avec Mgr Bourget ou son secrétaire M. le chanoine Paré, entre 1871 et 1876, qui se trouve aux archives de l'archevêché de Montréal, l'établit surabondamment. Plus d'une mesure, dont l'Eglise de Montréal a tiré profit pour sa gouverne dans la paix et la sécurité, n'a passé à la Chambre de Québec que parce que le curé Labelle était là qui veillait sur tout.

Qu'on nous permette, à ce propos, de consigner ici quelques citations de ses lettres à l'adresse de l'évêque de Montréal ou plutôt de son secrétaire M. le chanoine Paré. Elles sont, peut-être, ces lettres, d'allure ou de forme un peu hardie et parfois cavalière. C'était sa manière à lui, et elle est assez pittoresque. Mais il est à remarquer que, en leur fond, les idées qu'il défendait ont presque toutes fini par prévaloir et que les événements plus tard lui ont donné raison, à lui comme à Mgr Bourget.

"Quant à notre Législature, écrivait-il en mai 1871 à M. le chanoine Paré, je suis certain qu'on y fera passer toute loi qui sera nécessaire pour favoriser la division de la cure de Montréal et cela même en dépit de Cartier (sir Georges). S'il veut mettre des bâtons dans les roues, c'est son affaire. Mais, il sera brisé... Que l'on présente une loi disant qu'un prêtre, du moment qu'il est placé dans un territoire pour y remplir les fonctions curiales, aura le droit de tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures, qui feront foi devant le pays, comme il a toujours été cru jusqu'ici, et vous verrez que Cartier laissera passer la mesure. S'il ne le fait pas, eh ! bien on lui fera la guerre sur une question d'intérêt public ! Or, quand on fait la guerre, il faut se munir de bons canons et acculer l'ennemi dans un endroit d'où il ne peut s'échapper... Quant à moi, mon cher Monsieur Paré, vous connaissez mon estime, mon respect, mon amour et mon dévouement pour l'évêque de Montréal. Tout le monde sait que je suis *épiscopalien*, permettez-moi le mot, et personne, je crois, sur ces questions débattues, n'a parlé plus franchement que votre pauvre serviteur..."

Dans une autre lettre à M. le chanoine Paré — elle n'est pas

datée, mais elle se trouve dans la filière de Saint-Jérôme pour les années 1873 et 1874 — nous voyons M. Labelle répondre à une consultation, qu'on lui a évidemment adressée de l'évêché, au sujet du support du curé dans chaque paroisse. Il se montre favorable à un règlement arrêté par l'évêque, auquel le pouvoir civil donnerait force de loi. Il écrit notamment : "La mesure qui serait la plus populaire, rencontrerait le moins d'obstacles et serait la plus juste, ce serait celle qui pourvoirait à la subsistance du curé par un salaire qui serait fixé par l'évêque et qui serait perçu par le moyen du rôle d'évaluation..." Et, en cela, ajoute-t-il, l'Etat catholique doit appuyer l'Eglise.

A l'automne de 1875, M. Labelle demeura à Québec presque tout le temps que dura la session des Chambres. Sans doute, il y surveillait les intérêts de son chemin de fer, qui allait enfin se rendre à Saint-Jérôme l'année suivante. Mais, il s'y occupait aussi très activement du *bill* relatif aux cimetières. Voici une lettre de lui, plutôt concise, qui peint la situation et nous paraît bien significative. Elle est datée de Québec, le 14 décembre, et, comme les précédentes, elle est adressée à M. le chanoine Paré : "Le *bill* relatif aux cimetières est en voie de passer, mais nous sommes dans une crise ministérielle. De Boucherville offre sa démission que l'on n'acceptera pas. Joly n'est plus chef de l'opposition, c'est Bachand qui le remplace. Vous comprenez, mon cher Monsieur, si je suis inquiet et si je me démène ! Je suis pour que de Boucherville tienne bon et ferme... Mes affaires personnelles sont encore bien plus mauvaises que tout le reste... A la grâce de Dieu et en avant !..." Quatre jours après, le 18 décembre, M. Labelle écrit de nouveau à M. Paré : "...Le ministère désire que l'on présente l'acte qui concerne les sépultures comme *bill* et non comme amendement au code. Marsan fait imprimer le projet de *bill* (il avait été rédigé par M. Labelle lui-même) que j'ai envoyé l'autre jour à M. Séguin (chanoine de l'évêché de Montréal)... Les résolutions concernant le chemin de fer (son chemin de fer) sont sur la table... Angers me prie de rester à Québec jusqu'à la fin de la session. Je ne sais que faire... De Boucherville tient à son plan. Ni les colères, ni les menaces ne l'en font dévier. Il faut que ce plan soit adopté ou qu'on le brise lui-même. Il a raison... Robertson a voulu faire des tentatives d'opposition. Il s'est vainement adressé à Ouimet, à Chapleau et à Beaubien. Mais, en voyant qu'il ne réussissait pas, il est rentré dans son trou... et il suit de Boucherville..."

Ces quelques citations, que nous pourrions aisément multiplier, montrent bien, nous semble-t-il, quelle était l'importance du curé Labelle et celle aussi de la mission que son évêque lui avait confiée auprès des autorités provinciales à Québec. Cela nous suffit pour l'instant.

On aura remarqué, dans sa lettre du 14 décembre, cette phrase de M. Labelle : "Mes affaires personnelles sont encore bien plus mauvaises que tout le reste..." En effet, tandis qu'il s'occupait avec un si beau et si réel succès des intérêts de la colonisation et de tant de choses touchant le bien public, le bon curé négligeait passablement ses propres affaires. Il dépensait sans compter en charités diverses ou autrement et son budget se trouva un jour sérieusement compromis. Pendant son absence à Québec, des créanciers trop pressés avaient fait saisir son ménage au presbytère de Saint-Jérôme et mis sa pauvre mère dans de grands embarras. Deux de ses meilleurs amis, heureusement, le Dr Prévost et le dévoué William Scott, un protestant au grand coeur, rachetèrent ses meubles et réglèrent la malencontreuse affaire. Le 27 décembre 1875, il écrivait, encore à M. le chanoine Paré, ces lignes qui, une fois de plus, le peignent sur le vif : "Mes affaires sont toutes délabrées. Je suis pauvre comme du sel et je ne peux payer personne, puisque je n'ai dans mon hangar que douze minots d'avoine et un peu de sarrazin. Comme ma mère ne pourra plus me venir en aide (elle avait beaucoup donné pour le tirer d'embarras), et comme je n'ai que cinq ou six cents piastres de dîmes, ça va devenir scabreux ! On va avoir besoin d'élever des poules !... Que voulez-vous, j'ai commis la sottise d'être trop confiant et l'on m'en fait payer cher la façon. Ce que je perds en argent, je vais tâcher de le gagner en finesse..."

Dans une autre lettre, à M. Paré toujours, le 2 janvier 1876, il ajoutait sur le même sujet : "C'est à présent que je vois l'abîme où m'a jeté ma trop grande crédulité. Je suis la victime d'un vol d'environ sept mille piastres, pour ne pas dire plus. Pendant que j'étais à Québec, et sans que je le sache, tous mes effets, chevaux et voitures, ont été saisis et vendus. Des paroissiens charitables les ont rachetés. Je suis encore dans mes meubles. Mais, ces meubles appartiennent à d'autres ! Tout le monde me plaint et l'on plaint aussi ma pauvre mère, qui, elle, oublie les pertes qu'elle a subies, pour me redonner du courage..."

Au fond, tout cela ne le préoccupait pas outre mesure, car il fut toujours extraordinairement désintéressé et peu soucieux de richesses temporelles pour lui-même. Le ton des lettres que nous venons de lire l'indique d'ailleurs très clairement. Il avait fallu qu'il tombe dans l'abîme, comme il disait, pour ouvrir les yeux sur la précarité de sa propre situation.

Pour les affaires de la fabrique, heureusement, il s'était fait nommer, nous l'avons vu, un secrétaire-trésorier, qui était M. Louis Labelle, et, au moins aux approches de la visite de l'évêque, les redditions des comptes se préparaient, selon que l'exige la discipline. Le 14 juillet 1874, Mgr Fabre, alors coadjuteur, allouait les comptes

pour les années 1868, 1869, 1870, 1871, 1872 et 1873. Le 16 septembre 1876, le même Mgr Fabre, devenu évêque de Montréal par la démission de Mgr Bourget en mai précédent, allouait les comptes pour les années 1874 et 1875. Disons tout de suite, afin de n'y plus revenir, que, plus tard, ces comptes de la fabrique furent ainsi approuvés ou alloués, par Mgr Fabre toujours, passant en visite, pour 1876, 1877, 1878 et 1879, le 19 juin 1880 ; pour 1880, 1881 et 1882, le 16 juillet 1883 ; pour 1883, 1884 et 1885, le 16 octobre 1886, le jour même où Mgr Fabre, devenu archevêque en juin précédent, bénissait à Saint-Jérôme le nouveau cimetière.

Cette affaire du nouveau cimetière occupait le curé Labelle depuis déjà plusieurs années. Dès juillet 1873, on voit, au livre des délibérations des fabriciens, qu'il en est question. Mais, on y mit du temps. Ce n'est que cinq ans plus tard, le 1er avril 1878, qu'on fait pour cette fin l'acquisition d'un terrain qu'on achète de M. William Scott. Sept autres années s'écoulent, et, en novembre 1885, on adopte un règlement pour le nouveau cimetière. En juin 1886, on accepte un terrain additionnel, généreusement offert par M. Melchior Prévost. Le 9 septembre 1886, on commence à y inhumer les corps des défunts. Enfin, le 16 octobre suivant (1886), Mgr l'archevêque Fabre bénit le nouveau cimetière et son chemin de croix.

Nous avons un peu anticipé sur les événements, afin de montrer, comme dans une vue d'ensemble, que le curé Labelle, qui s'imposait tant de labeurs et de fatigues pour son oeuvre de la colonisation et dans l'intérêt des questions d'ordre public, ne laissait pas non plus de s'occuper constamment de tout ce qui concernait l'administration proprement dite de sa paroisse. Ajoutons que, quand il était là, il exerçait personnellement le saint ministère auprès des âmes d'une façon très active. Il fut toujours du reste, pour ce ministère, assisté par de bons vicaires, dont le plus célèbre a été sans doute M. Pierre Pelletier, qui fut son premier vicaire de 1878 à 1891 et même son desservant de juin 1888 à janvier 1891.

De 1868 à 1878, avant l'arrivée de M. Pelletier, le curé Labelle eut trois vicaires, dont il convient de garder les noms et le souvenir à l'histoire : de 1868 à 1870, M. Adolphe Jodoin, qui fut longtemps dans la suite curé de Saint-Sauveur, et mourut en 1891 (31 août) ; de 1870 à 1873, M. Médéric-Ulric Thibodeau, plus tard curé à Saint-Hippolyte, à Ormstown, à Bay-City (Michigan), mort en 1886 ; de 1873 à 1878, M. François-Xavier Boileau, qui fut aussi vicaire à Saint-Clet et à Sainte-Philomène, puis fut malade de longues années et est décédé à la résidence Sainte-Thérèse (Longue-Pointe) le 20 février 1923.

En 1876, il y avait huit ans que M. Labelle était curé de Saint-Jérôme. Il avait 43 ans d'âge et 20 ans de prêtrise. On peut dire

qu'il était dans toute sa force. Cette année-là devait lui apporter l'une des plus grandes joies de sa vie. Ce fut, le 9 octobre, l'inauguration officielle du chemin de fer du nord, qui circulait, depuis le 16 septembre, de Montréal à Saint-Jérôme. C'était là son premier grand succès dans l'oeuvre de la colonisation du nord. Nous aurons l'occasion d'en parler plus spécialement aux chapitres suivants, où il sera question du curé Labelle considéré comme apôtre de la colonisation. Il convient quand même dès maintenant, en racontant sa vie et sa carrière, de consacrer au moins quelques lignes à ce grand événement.

Déjà, le 16 septembre, Mgr Fabre, se trouvant en visite à Saint-Jérôme, avait béni, sur la demande du curé, le tracé ferroviaire et le premier convoi venu de Montréal. Le 9 octobre, ce fut la cérémonie civile, avec banquet et discours. *L'Opinion Publique* du temps (16 octobre 1876) en donne un compte rendu détaillé. "Nous avons eu le plaisir, y lisons-nous, d'assister, lundi, le 9 courant, à une fête aussi agréable que solennelle, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de la colonisation du nord qu'on appelle le *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental...* Cette inauguration de trente-cinq milles de chemin de fer restera mémorable. Si les habitants qui peuplent le beau pays que traverse cette ligne ont droit de se réjouir des facilités et des avantages qu'elle leur procure, le Canada tout entier est en lieu d'être fier de voir en opération ce nouveau chemin qui doit plus tard faire partie de la grande voie qui sillonnera avant longtemps tout le pays de Québec à Victoria..." Le curé Labelle présida le banquet qui fut donné aux hôtes de son village dans la grande salle du moulin neuf de M. Laviolette. Au nombre des deux cents convives se remarquaient plusieurs des citoyens les plus importants de la province. Des discours furent prononcés par M. Labelle, l'honorable de Boucherville, premier ministre de Québec, MM. Beaudry et Starnes, Loranger et O'Gilvie, le Dr Hingston, maire de Montréal, M. Chapleau, secrétaire provincial et futur premier ministre, M. de Villemure, maire de Saint-Jérôme, MM. Masson, Beaubien, Mitchell, McDonald, White et Ouimet. Nous n'insistons pas, pour l'instant. On aperçoit aisément ce que l'événement avait de considérable pour la province et le pays et, en particulier, pour Saint-Jérôme et son curé.

C'est maintenant que le grand mouvement de la colonisation du nord allait se trouver bien lancé. Avant longtemps, Saint-Jérôme serait devenue une ville (le 13 janvier 1881). Dès le 26 septembre 1878, le curé Labelle pourrait écrire à Mgr Duhamel, alors évêque d'Ottawa (plus tard archevêque en 1886) : "J'ai placé quatre églises en haut de Clyde, la première à La Chute-aux-Iroquois (La Nativité ou Labelle), la deuxième près de la ferme du milieu (l'Annoncia-

tion), la troisième près de la ferme d'en haut (L'Ascension), la quatrième à la tête du grand lac Mackinongé (La Minerve). J'en placerais encore à Ponsonby, à Addington, à Arundel. Celle d'Amherst est fixée. Je m'occupe des autres qui ne le sont pas encore..."<sup>(2)</sup> "Je fais percer des routes, écrivait-il ailleurs, dans une brochure de propagande, je fixe le site des futures églises, et les cantons se peuplent comme par enchantement ! Les arpenteurs du gouvernement peuvent à peine suivre la marche rapide de nos colons !"

On devine si cette marche en avant de la colonisation nécessitait des courses et des voyages pour l'entreprenant curé. Elle l'enlevait de longues semaines à sa paroisse de Saint-Jérôme, que, cependant, il ne délaissait pas. C'était toujours son centre d'action. Il y revenait, aussi souvent qu'il le pouvait, officier à l'autel, prêcher, confesser. Et puis, il avait son vicaire et bientôt ses deux vicaires.

En 1878, précisément, au mois d'août, Mgr Fabre lui donna comme vicaire M. Pierre Pelletier, homme de zèle et de dévouement s'il en fût jamais, qui devait être pour lui, pendant une douzaine d'années (1878-1891), un si puissant et si utile auxiliaire.

M. Pelletier était né à Lavaltrie, le 4 septembre 1851, de l'une de nos bonnes familles de cultivateurs, attachées aux traditions et foncièrement chrétiennes. Le curé du temps, M. Marcotte, un saint prêtre, qui s'intéressait beaucoup à l'instruction de la jeunesse, le distingua de bonne heure. Il conseilla à son père de le mettre au collège. En septembre 1866, à 15 ans, le jeune Pierre entra à celui de l'Assomption, où il suivit le cours régulier des études secondaires, de 1866 à 1874. Ayant revêtu la soutane du lévite, il fut ensuite envoyé à Sainte-Thérèse, où il fit ses quatre ans de théologie, selon la coutume d'alors, en enseignant et en remplissant les fonctions de surveillant. Ordonné prêtre le 24 août 1878, il devint tout de suite vicaire de Saint-Jérôme, et ce fut pour douze ans, jusqu'après la mort du curé Labelle. Le 15 juin 1888 (quand M. Labelle devint sous-ministre à Québec), M. Pelletier reçut de Mgr Fabre les pouvoirs de desservant en l'absence du curé. Il fut plus tard curé de Lachenaie, de 1891 à 1893, de Saint-Félix-de-Valois, de 1893 à 1905, et de Berthierville, de 1905 à 1921. C'est là qu'il fut créé chanoine de Joliette en 1919. En 1921, devenu presque aveugle, il se retira du saint ministère et prit sa retraite à l'Assomption, où il mourut le 8 août 1924.

Taillé en hercule, lui aussi, mesurant au delà de six pieds, comme son curé, bien que moins gros que lui, M. Pelletier était un homme tout simple, prêtre d'une grande dignité de vie, loyal et franc jusqu'à la brusquerie, qui, sous un extérieur sévère et rude, cachait un cœur

(2) Voir l'*Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, par le Père Alexis, vol. II, page 335.

d'or. Il avait à un haut degré le sens et le goût de l'ordre et se montrait en tout un homme de devoir, régulier et ponctuel. Il s'attacha tout de suite à M. Labelle, l'admira et le servit, ou le suppléa, avec un zèle qui ne se démentit jamais. Il se modela sur lui et prit beaucoup de ses allures. On a dit que, devenu curé à son tour, il s'appliquait à reproduire dans ses manières d'être et dans ses façons d'agir celles du grand homme qu'il avait connu de si près et tant aimé. Ce qui est certain, c'est qu'il garda de Saint-Jérôme et de son curé un souvenir impérissable. Rien ne lui plaisait comme de rappeler, dans l'intimité, longtemps après la mort de M. Labelle, les grandes idées et les projets généreux du *roi du nord*, ou encore les épisodes et les traits pittoresques de sa vie d'apôtre-colonisateur.

M. Pelletier fut, pour le curé Labelle, un vicaire modèle. Il comprenait son homme, lui était dévoué jusqu'au fond de l'âme et n'hésitait même pas à le contredire ou à le contrecarrer quand il le jugeait utile. Et cela plaisait à M. Labelle, qui n'aimait rien tant que la franchise. Le curé écrivait, quelques années après l'arrivée de M. Pelletier chez lui (28 août 1881), avec sa rondeur habituelle, à Mgr Fabre : "Je dois vous dire, Monseigneur, que je suis très content de M. Pelletier. Il s'occupe toujours de ses devoirs, ne court pas dans le village et son exemple est une prédication vivante. Je ne puis que me féliciter de l'avoir pour vicaire et en remercier le bon Dieu." C'est M. Pelletier qui voyait surtout aux choses du saint ministère, M. Labelle étant souvent trop pris par ailleurs, et il s'acquittait de ses fonctions auprès des âmes avec un dévouement complet. Aussi a-t-il laissé, à Saint-Jérôme, un souvenir qui ne s'est pas effacé et qui se confond aujourd'hui, dans la brume du passé, avec celui de M. Labelle lui-même. On eut dit que ces deux hommes, de tempérament différent, mais entre qui il y avait plus d'une analogie, se complétaient l'un l'autre. Non seulement M. Pelletier aidait et assistait M. Labelle dans l'exercice du saint ministère, mais il en vint à administrer en partie, avec la bonne mère du curé, les affaires de la maison presbytérale et d'autres encore, ce qui profita largement à l'homme trop occupé et à l'incorrigible distrait qu'était M. Labelle. Sur la fin, depuis juin 1888, nous l'avons noté plus haut, M. Pelletier, pour mieux suppléer M. Labelle, fut muni par Mgr Fabre des pouvoirs de desservant. Il ne s'en servit jamais dans des vues d'intérêt personnel, mais toujours et uniquement pour mieux aider son curé. De 1885 à 1891 (janvier), plusieurs jeunes prêtres furent vicaires à Saint-Jérôme, avec M. Pelletier, sous l'administration curiale de M. Labelle. Il en sera question en son lieu, dans notre récit, au chapitre suivant.

Un autre ami et serviteur du curé Labelle, dont l'histoire se doit de retenir le nom, bien qu'il ait vécu, auprès de lui, dans une situation

plus modeste, c'est son homme de confiance, Isidore Martin dit Gauthier, dont nous avons déjà mentionné le nom, en l'appelant son "fidèle Isidore". De 1875 à 1891, Isidore, comme disait toujours le curé, remplit près de la personne de M. Labelle de multiples fonctions. Et, lui aussi, il l'aima et lui fut dévoué sans jamais se lasser. C'était un peu comme l'écuyer ou le chambellan du grand homme, à la manière des serviteurs intimes des illustres personnages d'autrefois. Il le servait en tout et l'accompagnait partout. Pas moins de cinquante-six fois, il fit avec lui les pénibles voyages dans le nord, dont trente-trois fois ce que le curé appelait les voyages d'exploration, c'est-à-dire des courses en pays jusque-là à peu près inconnu. Nous y reviendrons. Qu'il nous suffise, pour le moment, de noter que "l'Isidore au curé Labelle", ainsi qu'on le dénommait familièrement, devint, auprès de son maître, un personnage quasi légendaire. Ce modèle des bons serviteurs resta garçon tant que le curé vécut. A l'heure de mourir à Québec, en janvier 1891, M. Labelle le fit demander pour l'assister jusqu'à la fin, ce qui était bien la plus belle marque de confiance qu'il pouvait lui donner. Dans ses voyages en Europe, en 1885 et en 1890, il lui écrivait. M. Isidore Martin s'est marié plus tard. Il vit encore et habite Montréal avec l'une de ses filles. En 1924, à l'inauguration du monument Labelle à Saint-Jérôme, on a eu l'heureuse idée de se souvenir de lui. C'est même lui qui eut l'honneur de "dévoiler" le monument. Nous avons eu l'avantage, nous l'avons dit déjà, de causer quelques quarts-d'heure avec ce bon vieillard en janvier 1929. Ce qu'il en sait des choses intéressantes sur le compte de son cher curé ! Et, quand il les raconte, l'émotion le gagne très vite et il pleure ! Ce n'est pas la seule preuve que nous ayons du don si particulier qu'avait M. Labelle de s'attacher pour toujours ceux qui l'approchaient et vivaient dans son intimité.

Arthur Buies, l'excellent écrivain et merveilleux chroniqueur, fut également de ceux-là. C'est vers 1879 ou 1880, croyons-nous, que le curé Labelle et Arthur Buies entrèrent en relations suivies. Ils se connaissaient sans doute auparavant, car tout le monde avait entendu parler du curé-colonisateur et personne au pays n'ignorait non plus l'écrivain chroniqueur. Mais les circonstances jusque-là, à ce qu'il nous semble, ne les avaient pas mis en contact immédiat. Ayant été chargé en 1880, par le gouvernement de Québec, à la tête duquel était alors M. Chapleau, de faire une étude sur la région du Saguenay et du lac Saint-Jean, Buies en rapporta et publia un livre des plus instructifs, fort alertement écrit. Déjà, il avait été question précédemment, entre M. Labelle et lui-même, que Buies écrivait au sujet de la vallée de l'Outaouais. Il envoya son livre sur le Saguenay à l'apôtre du nord. Le curé lui écrivit aussitôt la lettre qu'on va lire, en date du 5 novembre 1880, qu'a bien voulu nous communiquer,

avec plusieurs autres dont nous parlerons, Mme Buies, la veuve de l'écrivain, qui vit encore chez son gendre, M. l'avocat Auguste Côté, à Rimouski. "Cher Monsieur — J'ai lu avec grand plaisir votre ouvrage sur le Saguenay et le lac Saint-Jean. Il me semble respirer l'air pur et jouir du grandiose spectacle de nos Laurentides ! Vous avez donné à votre livre un cachet tout particulier, qui intéresse au plus haut point. Les Laurentides ont trouvé en vous leur véritable chantre. Vous en avez saisi la beauté. Votre puissant talent descriptif s'est manifesté dans toute sa souplesse et votre style a le charme de nos beaux lacs. Je remarque en plus que la pensée chrétienne donne de la vie à votre récit et l'embaume comme d'un parfum délicieux. J'espère que vous entretenez toujours l'idée d'être l'historien et le chantre de notre vallée de l'Ottawa (l'Outaouais) et j'ai hâte que vous veniez visiter nos contrées, pour écrire encore un beau livre qui sera utile à la religion et à la patrie..."

De ce moment, des relations s'établirent entre le curé et l'écrivain, qui devaient durer jusqu'à la mort de M. Labelle. Buies publia des articles, fit des brochures, écrivit encore et toujours sur la "Rouge" et sur la "Nord". Ce fut le publiciste attitré du curé et de son oeuvre. Il demeurait, en ce temps-là, tantôt à Québec, tantôt à Montréal. Mais il fut souvent l'hôte du presbytère de Saint-Jérôme et accompagna maintes fois le curé devenu son ami dans ses voyages d'exploration par les vallées et les montagnes du nord. Venu au monde à Côte-des-Neiges, près Montréal, en 1840 (le 24 janvier), d'un père écossais et d'une mère canadienne, née d'Estimenville et apparentée aux seigneurs de Rimouski, Arthur Buies avait alors 40 ans et sa vie avait été jusque-là assez aventureuse. Sa plume aussi d'ailleurs ! Nous ne saurions insister ici sur son existence tourmentée. On trouvera dans la revue *Le Terroir* de Québec, livraison de juin-juillet 1925, une étude sur Buies, faite par son gendre, M. l'avocat Côté, très complète et fort intéressante, qui montre que l'écrivain, après ses voyages en France, son équipée dans l'armée de Garibaldi et mille autres courses vagabondes, en tenait pour la libre-pensée, et que ses chroniques, qu'il écrivait surtout depuis 1871 un peu partout, si elles avaient de l'entrain, du mordant et de la saveur, étaient loin d'être toujours édifiantes. Au contact de M. Labelle, le vieux garçon s'assagit. Il se maria en 1887 (le 8 août), à Ottawa, avec Marie-Mila, fille de Ludger Catellier, sous-secrétaire d'État. Sa plume de même se fit plus sérieuse et moins folichonne. Son livre sur le Saguenay et le lac Saint-Jean marquait déjà du progrès et de l'amélioration. Son *Outaouais supérieur*, qu'il publia en 1889, en marqua encore davantage, et son *Au portique des Laurentides*, paru en 1891, après la mort de M. Labelle, pareillement. D'autres volumes, venus plus tard, *Récits de voyages, A travers les Laurentides, Etudes*

sur les comtés de Matapédia, Rimouski et Témiscouata, la Province de Québec (celui-ci écrit pour l'exposition de Paris en 1900), sont d'un Buies devenu sérieux et plus dans la note de nos traditions. Ajoutons enfin que Buies est mort en bon chrétien, assisté par Mgr Faguy, curé de Québec, le 26 janvier 1901, dix ans après son cher curé Labelle.

"Parmi les gens d'esprit que fréquentait M. Labelle, racontait feu le sénateur David, dans un article à *La Presse* de Montréal (2 octobre 1923), il y en eut un auquel il voulut rendre service, en utilisant son talent de plume dans l'intérêt de la colonisation. Il le chargea d'écrire dans les journaux et de publier des brochures pour promouvoir son oeuvre de prédilection. Je veux parler d'Arthur Buies, dont il fit son ami, son compagnon dans ses voyages et, comme lui-même, un apôtre de la colonisation. Or, Buies avait publié *La Lanterne*, journal peu orthodoxe, et il avait la réputation d'être un libre-penseur avéré. Le curé Labelle savait très bien qu'on trouvait un peu étranges ses relations avec Buies. Mais il crut et dit qu'en employant Buies, qui était pauvre, à faire un travail utile à la province, il faisait une bonne oeuvre, et que, d'ailleurs, les bons procédés auraient un heureux effet sur son esprit indépendant et frondeur. L'espoir du digne curé n'a pas été déçu. Buies jugea sage de respecter et même de pratiquer la religion de son bienfaiteur."

La vie au presbytère de Saint-Jérôme, en ce temps-là, mettons de 1878 à 1883, était très animée, très active, affairée, besogneuse et joyeuse tout ensemble. Le curé, quand il était là, la dominait de toute la hauteur de ses six pieds de taille et de toute la corpulence de ses trois cent trente-trois livres de poids, comme aussi de sa forte voix et, surtout, de la vigueur de son esprit et de l'agrément de sa bonne humeur. Pour ses confrères du clergé, il tenait table ouverte, et les colons du nord comme les citoyens de Saint-Jérôme étaient chez eux chez lui. Sa bonne maman, Madame Labelle — Madame curé comme on disait souvent — dirigeait son intérieur, aidée de M. le vicaire Pelletier. Toute simple et sans prétention, n'ayant pas eu l'avantage de s'instruire beaucoup, mais riche des plus belles qualités du coeur et ne vivant que pour son fils — son petit garçon ! — c'était, avec certains raffinements en moins, une excellente maîtresse de maison, pour tous une vraie mère. Les confrères du curé, et de même aussi ses paroissiens et ses colons, c'étaient un peu comme ses enfants. Elle se multipliait pour être serviable à tous et toujours elle était avenante. On l'aimait bien Madame curé, ou la mère Labelle, et on la considérait hautement.

On n'avait pas encore, entre 1878 et 1883, les facilités de communication d'aujourd'hui. C'est en voiture, par les chemins de colonisation, quelques-uns pas mal à l'état rudimentaire, que les curés du voisinage, et de plus loin, se rendaient à Saint-Jérôme. Mais, ils y

venaient volontiers. C'étaient, entre autres, M. Edouard Demers, qui fut curé de Sainte-Anne-des-Plaines de 1872 à 1884 (Sainte-Anne a été fondée en 1788), M. François-Xavier Sauriol, qui fut curé de Sainte-Adèle de 1878 à 1888 (Sainte-Adèle a été fondée en 1852), M. Théophile Thibodeau (1876-1882) ou M. Tancrede Allard (1882-1884), de la cure de Sainte-Agathe (fondée en 1861), M. Samuel Ouimet, plus tard vicaire général de Mont-Laurier et prélat romain, qui fut curé de Saint-Jovite de 1879 à 1918, près de quarante ans, jusqu'à sa mort (23 mars 1918)... C'étaient les Pères Jésuites de Nominigüe, qui sont là depuis 1882, les Pères de Marie de Montfort arrivés en 1883... C'étaient aussi les curés de Saint-Janvier (fondée en 1845), M. Martin-Raphaël Jasmin (1869-1879) ou M. Alexandre Gravel (1879-1884), et les prêtres de Sainte-Thérèse, M. le supérieur Nantel (plus tard chanoine et prélat romain), M. Charlebois, M. Proulx, M. Rouleau... Il en venait d'ailleurs encore. Nous pourrions mentionner, par exemple — qu'on nous pardonne ce souvenir trop personnel — nos deux oncles, le curé Magloire Auclair, curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, mort en 1911, et le curé Zéphirin Auclair, curé de Saint-Polycarpe, mort en 1916, qui fréquentaient alors au presbytère de Saint-Jérôme, en allant voir leur soeur, Mme Antoine Dubreuil, née Mathilde Auclair, la mère de l'actif échevin Magloire Dubreuil, de Montréal. C'est dire que, par nos traditions de famille, nous sommes en lieu de rendre hommage à la belle, franche et joyeuse hospitalité que le *roi du nord* exerçait au foyer de son presbytère.

Pour être plus complet, il faudrait sans doute évoquer ici de nouveau le souvenir des nombreux amis, toujours bien venus au presbytère, ou qu'il visitait chez eux volontiers, que le populaire curé comptait dans son village, bientôt devenu ville (13 janvier 1881). Mais, vraiment, ils sont trop ! Contentons-nous, à ceux que nous avons déjà nommés, vers 1870-1872, les Laviolette, les de Montigny, les Rolland, les Prévost, les Fournier, les Scott, les de Villemure et autres, d'ajouter, vers 1880-1883, pour en fixer la mémoire dans ce livre, les Nantel, les Leclair, les de Martigny, les Grignon, les Boisseau et les Hervieux, tous ardents admirateurs du curé, et, dans la mesure du possible, ses actifs coopérateurs.

On avait bien raison d'être dévoué au curé Labelle à Saint-Jérôme. Nul n'avait plus que lui l'ambition, tout en faisant d'abord du bien aux âmes, d'assurer aussi la prospérité matérielle de la ville naissante. C'est ainsi qu'il contribua, en 1881, à l'établissement sur les bords de la rivière la "Nord", à Saint-Jérôme même, de puissantes industries. Quand feu M. Jean-Baptiste Rolland, mort en 1888, qui fut échevin de Montréal et sénateur, l'un des pionniers de notre commerce de librairie à Montréal, décida, au cours de l'été de 1881, de

fabriquer lui-même le papier que jusque-là il importait d'Europe, M. Labelle entendit parler de ce projet. Il se rendit aussitôt auprès de M. Rolland et lui proposa de venir s'établir à Saint-Jérôme. Après avoir étudié sur place les possibilités et les chances d'avenir, et aussi après s'être entendu avec les autorités municipales, M. Rolland entreprit à Saint-Jérôme l'importante construction de la fabrique de papier projetée et, en 1882, Mgr Fabre, alors évêque de Montréal, bénissait, selon la pieuse coutume, la nouvelle manufacture, dont tous connaissent les activités et le beau succès. La même année, en 1881, c'est grâce aussi à l'influence de M. Labelle que les MM. Delisle, de Sainte-Cunégonde de Montréal, vinrent fixer à Saint-Jérôme la manufacture de pulpe qu'exploite encore de nos jours la compagnie J.-C. Wilson.

Cependant le curé Labelle travaillait toujours à son oeuvre de colonisateur. Son premier chemin de fer construit jusqu'à Saint-Jérôme en 1876, ses premières missions devenues paroisses et ses premiers colons établis, le curé, qui n'avait pas encore 50 ans, ne s'arrêta pas à se reposer sur ses lauriers. "Il avait annoncé, écrit M. l'abbé Lecompte, qu'il mettrait des colons à la place de toutes les épinettes de la région du nord et qu'il ferait surgir des villes en pleine forêt ! Son oeuvre n'était donc pas finie ! " Il lui fallait amener d'autres colons, encore et toujours. Et puis, ses pionniers étaient trop isolés et ils manquaient de marchés. En 1879, avec l'approbation de Mgr Fabre, M. Labelle fonda sa société de colonisation du diocèse de Montréal, dont nous aurons à parler, et, peu après, il reprit la route de Québec, pour y solliciter de nouveaux subsides, obtenir en particulier l'autorisation d'organiser une loterie de cinq cent mille piastres. On le revit donc, et surtout on l'entendit, dans les corridors et dans les antichambres des bâtisses du Parlement ! Ce qu'il voulait maintenant, c'était un *Montréal-Occidental*, c'est-à-dire une grande ligne de chemin de fer, qui continuerait celle de Saint-Jérôme jusqu'à La Chute-aux-Iroquois (La Nativité ou Labelle), puis, par Nominigue, jusqu'à Maniwaki, ni plus ni moins. "Donnez-moi ça, disait-il de sa voix de stentor aux ministres visiblement ennuyés et hésitants, et je vous laisse tranquilles pour dix ans ! " — "Je travaille, écrivait-il en janvier 1882, à prolonger notre voie ferrée jusqu'à Sainte-Agathe et même jusqu'à Winnipeg. Je veux faire dans l'intérieur de cette région un nouveau Pacifique-Canadien. J'ai dans la tête beaucoup de plans qui aboutiront un jour ou l'autre."

Au mois de mars 1882, revenant à la charge, il se présentait à la Chambre de Québec avec une requête signée par tous ses colons de la "Rouge" et de la "Nord". M. Chapleau, chef du gouvernement depuis le 30 octobre 1879, et ses collègues du ministère lui firent bon accueil. Mais, les subsides possibles et promis ne parurent pas suffisants à M. Labelle. L'année suivante, il s'adressait au gouverne-

ment d'Ottawa. Entre temps, M. Chapleau avait cessé d'être premier ministre à Québec (29 juillet 1882), où M. Mousseau l'avait remplacé, et était devenu secrétaire d'Etat dans le cabinet de sir John-A. MacDonald à Ottawa. C'est lui qui vit à faire voter par les Communes, le 17 mai 1883, un substantiel subside pour le *Montréal-Occidental* de l'entrepreneur curé.

Le 5 octobre 1881, le collège de Sainte-Thérèse, où M. Labelle avait fait ses études, et qu'il avait vu construire au temps de M. Ducharme, brûlait de fond en comble. Le curé de Saint-Jérôme fut, de tous les anciens élèves, l'un des premiers rendus, le jour même, sur le théâtre du sinistre. Avec le curé Aubry, de Saint-Jean, et le curé Lonergan, de Sainte-Brigide (Montréal), il fut de ceux qui encouragèrent le mieux les directeurs de la maison térésienne à faire face à l'épreuve et à décider sur-le-champ de relever le collège de ses ruines. "Honneur aux hommes de coeur et d'énergie, écrit à peu près l'historien du collège, et il cite le nom de M. Labelle avec quelques autres, qui furent les instigateurs de cette prompte résolution. Un instant de retard, quelques semaines de tâtonnements pouvaient tout compromettre. Des cours interrompus pendant un an auraient peut-être jeté les térésiens aux quatre vents du ciel et causé à la maison un tort irréparable. Le succès des plus grandes oeuvres dépend quelquefois d'une mesure prise en temps opportun et l'on a vu plus d'un général perdre la bataille pour un instant d'hésitation." (Voir le *Petit Séminaire de Sainte-Thérèse*, par M. l'abbé Emile Dubois, pages 198 et 199).

Le curé de Saint-Jérôme avait donc l'oeil à tout, ses conseils étaient recherchés et prévalaient, non seulement dans sa paroisse, qu'il continuait à administrer avec zèle, et pour son oeuvre par excellence de la colonisation, mais encore bien au delà.

Le 25 juin 1883, il fut invité à prêcher, à Montréal, le sermon de la Saint-Jean-Baptiste. L'année précédente, en 1882, c'est M. l'abbé Proulx, et l'année suivante, en 1884 c'est M. l'abbé Rouleau, tous les deux anciens élèves et professeurs de Sainte-Thérèse, qui eurent cet honneur de donner le sermon, dans la grande ville, au jour de la fête nationale. Les fils de la maison de M. Ducharme, dont M. Labelle était lui aussi, se distinguaient, comme on le voit, et ils étaient distingués de plus en plus. Nous n'insistons pas, pour le moment, sur le succès oratoire du curé Labelle en cette occasion. Nous y reviendrons. Disons seulement que son discours sur la mission de la race canadienne-française fut très remarqué et contribua encore à grandir son prestige.

Le 24 novembre de cette même année 1883, M. Labelle atteignait ses 50 ans. On voulut lui faire une belle fête. Il accepta et s'y prêta volontiers. Ce n'était, on peut le croire, ni par orgueil, ni par vanité. Mais il comprenait qu'une manifestation de cette nature était

propre à mieux faire connaître son oeuvre, à encourager ses colons du nord et à honorer sa paroisse.

Cette fête eut lieu le jeudi 28 novembre. Après une messe d'action de grâces, que naturellement le curé chanta lui-même, ses confrères du clergé, par la voix de M. le supérieur Nantel de Sainte-Thérèse, et les paroissiens, par celle du maire de la ville de Saint-Jérôme, M. de Villemure, lui présentèrent leurs hommages, en lui offrant des cadeaux, entre autres une riche montre en or. Il y eut ensuite banquet au presbytère, et, le soir, procession aux flambeaux et rendez-vous au collège pour un parti d'huîtres. Ce fut un beau succès. Le curé prononça, ce jour-là, pas moins de trois discours. On y trouve, ramassé en quelques phrases, avec ce tour original qui lui était propre, tout le programme de sa vie si active et tout le plan de son oeuvre. Des hommes considérables du monde civil, tout aussi bien que du monde ecclésiastique, s'étaient fait un devoir d'assister à cette manifestation. Nommons, entre autres, l'honorable Taillon, l'honorable Mercier, l'honorable Wilfrid Prévost, MM. Tassé, Bergeron, Préfontaine, Beaugrand, Rolland, Brisson et tous les principaux citoyens de Saint-Jérôme.

"Je ne veux voir aujourd'hui dans tous vos travaux, Monsieur le curé, disait dans son adresse le supérieur Nantel, que l'idée qui les inspire, l'esprit qui les anime et le coeur qui les féconde. Prêtre, vous vous êtes occupé d'agriculture, d'industrie et de chemins de fer, parce que vous savez que l'Eglise, qui a formé le peuple canadien, ne saurait demeurer étrangère à aucun de ses intérêts. Vous vous êtes dévoué surtout à la colonisation, parce que vous comprenez que tout ce qui contribue à l'extension de notre patrie et au développement de notre race tourne à l'avantage et à l'honneur de notre sainte religion... Vous n'avez point méconnu le caractère religieux de notre peuple, Monsieur le curé, vous qui avez mis toujours la chapelle et le prêtre au coeur même de votre système de colonisation : la chapelle, comme signe de consolation et d'espérance, le prêtre, comme l'ami le meilleur et le soutien du défricheur dans ses rudes travaux. Vous nous ramenez aux origines de notre histoire et vous faites revivre les plus glorieuses traditions de notre race en rétablissant l'oeuvre de la colonisation sur sa base véritable, je veux dire celle que Dieu lui-même nous indiquait jadis, en plaçant le missionnaire à côté du colon pour créer une nouvelle France sur les bords du Saint-Laurent... Apôtre, vous l'avez été, Monsieur le curé, et vous l'êtes encore. L'admiration et la reconnaissance publiques vous en ont décerné le titre et vous le méritez. C'est le seul éloge que je veux faire de vous et de votre oeuvre en cette circonstance. Je n'en connais point qui soit plus doux à votre coeur de prêtre, ni plus honorable à ce clergé auquel vous appartenez et qui partage avec vous la gloire de cette belle fête..."

“Il y a quinze ans, Monsieur le curé, disait d’autre part M. le maire de Villemure, Saint-Jérôme, à peine sortie de l’enfance, s’essayait à prendre son essor vers la voie du progrès. Vous êtes venu, et maintenant Saint-Jérôme est une ville de quatre à cinq mille âmes, un chemin de fer s’y est construit, une foule de manufactures y surgissent, l’industrie s’y implante partout, tandis que dans tout notre nord l’agriculture s’améliore rapidement... Nos cantons, il y a quinze ans, n’étaient qu’une vaste forêt vierge, où d’immenses terrains attendaient pour livrer leurs richesses qu’on les cultive. Vous êtes venu, et maintenant nos terres sont en culture en bonne partie, de braves colons se dirigent en foule vers cette nouvelle province... Aussi, tous bénissent-ils du fond du cœur celui que partout on appelle le père de la colonisation et le roi du nord...”

A ces discours, le curé Labelle répondit avec sa franchise accoutumée, et aussi avec une modestie évidemment sincère, en renvoyant à tous ceux qui l’avaient aidé jusque-là le mérite du succès de ses entreprises. Le soir, dans la salle du collège, il condensa pour ainsi dire ses impressions du jour à peu près dans les termes que voici : “Je suis confus et humilié de tout ce que vous avez bien voulu faire à l’occasion du cinquantième de ma naissance. Je pense avoir fait quelque chose pour mon pays. Mais je ne mérite pas tant d’honneurs. Je ne suis pas une pierre de voûte, comme on l’a dit. Je ne suis qu’un grain de sable — un gros grain, si vous voulez ! — Toutes les oeuvres du nord, c’est Saint-Jérôme, c’est Montréal, ce sont les Parlements qui les ont accomplies... Je me suis dit : “Il nous faut un Grand-Tronc dans le nord ! Nous l’aurons ! ” La colonisation, c’est l’avenir ! En nous emparant du sol, depuis la vallée de l’Outaouais jusqu’à Winnipeg, nous empêchons qu’on nous passe sur le dos pour aller à la Baie d’Hudson... Le père du fait, c’est l’idée ! Quand l’idée a grandi et s’est popularisée, il faut que l’enfant naisse. L’enfant, dans le cas présent, c’est le chemin de fer du nord jusqu’à Maniwaki, jusqu’à Winnipeg, pour, là, se souder au Pacifique, cette autre grande entreprise, que j’ai tant travaillé à faire réussir, et qui fera l’admiration de l’univers, en même temps qu’elle sera la gloire et la force commerciale de la nation canadienne... La confiance que l’on veut bien me témoigner me rappelle au sentiment de ma responsabilité. Le pays davantage va avoir les yeux sur moi. Il a droit de compter sur mon effort... Eh ! bien, soutenu par votre appui et par celui des gens de bien, j’espère, Messieurs, si Dieu me laisse quelques années de vie, que je pourrai encore faire quelque chose d’utile pour notre cher Canada...”

Il nous semble que tout le curé Labelle, sa franchise, sa sincérité, sa modestie, ses grandes vues, sa confiance en lui-même et en l’avenir, se retrouve dans ce discours, que nous avons condensé peut-être trop, mais qui, quand même, en vérité, le peint tel qu’il était !



## CHAPITRE TROISIÈME

### M. Labelle à Saint-Jérôme de 1884 à 1891

---

**S**I Dieu me laisse quelques années de vie, avait dit le curé Labelle aux confrères et amis qui fêtaient ses 50 ans, le 28 novembre 1883, j'espère que je pourrai faire encore quelque chose d'utile pour notre cher Canada." Il n'avait plus en réalité que sept ans à vivre. On ne sait jamais, à ce sujet, ce que l'avenir réserve. Et c'est tant mieux, sans doute, qu'il en soit ainsi. Que d'activités seraient paralysées et que d'oeuvres resteraient en plan, si l'on connaissait à l'avance l'heure de son trépas ! Le curé de Saint-Jérôme, qui d'ailleurs ne s'est jamais reposé, continua d'être par excellence un homme d'action. Ses dernières années ont même été, il nous semble du moins, les plus occupées et les plus fécondes de sa vie. Ce sont ces années si remplies — de 1884 à 1891 — que nous avons à raconter, dans ce chapitre, pour terminer notre récit général de sa carrière, avant d'en venir à l'exposé spécial de son oeuvre d'apôtre de la colonisation dans les chapitres qui suivront.

A ces fêtes du cinquantenaire du curé Labelle de novembre 1883, M. le supérieur Nantel, de Sainte-Thérèse, l'avait félicité, dans son discours-adresse, nous l'avons vu, d'avoir su mettre toujours la religion et l'organisme paroissial au coeur même de son système de colonisation, et, ces félicitations, nous le savons déjà, étaient largement méritées. Dans sa réponse, le curé-colonisateur avait repris et développé la même pensée. "Nous devons à tout prix, avait-il dit, nous emparer du sol. Cela, évidemment, ne saurait se faire sans quelques difficultés. Mais, pour les vaincre, ces difficultés, nous avons un levier, l'esprit de foi de nos populations, qui est plus fort et plus puissant que l'or et l'argent. C'est cet esprit qui, autrefois, a sauvé l'Europe des menaces de l'Islamisme. C'est cet esprit qui, également, a fondé le Canada en dépit des férocités des sauvages et des ambitions de rivaux redoutables. Eh ! bien, c'est ce même esprit, si nous savons nous en imprégner avec la perspicacité d'un

pape Urbain, d'un saint Bernard et d'un Pierre l'Ermite, qui nous gardera notre langue, nos institutions et nos lois. Que faut-il faire, mes chers confrères, pour reproduire au milieu de nous ces merveilles d'un autre âge ? Il suffit de planter une croix de bois à l'endroit où vient aboutir un chemin de colonisation et de placer là, près de ce signe du salut, un prêtre au coeur plein de zèle... N'est-ce pas par une simple croix de bois que le monde a été sauvé ?..."

Ce principe de vie pour les peuples comme pour les individus, M. Labelle s'efforçait de l'appliquer de mieux en mieux, selon que les circonstances le lui permettaient. Depuis 1879 ou 1880, il cherchait à s'adjoindre, pour le progrès de sa grande oeuvre de la colonisation, non seulement des prêtres isolés, mais aussi quelques communautés religieuses. Il savait fort bien, en effet, que, tandis qu'un individu doit nécessairement mourir un jour et disparaître, un institut, lui, ne meurt pas, dure et se maintient. Ce projet du curé devait aboutir avec l'arrivée des Jésuites à Nomingue en 1882, celle des Pères de la Compagnie de Marie à Montfort en 1883 et celle des chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception dans le nord vers 1891.

Il est intéressant de noter ici que l'entrepreneur curé s'adressa également, en 1881, aux Pères du Saint-Sacrement et qu'il tenta d'assurer aux fils du bienheureux Pierre-Julien Eymard un établissement à Saint-Jérôme, ou quelque part dans le nord, une dizaine d'années avant la fondation, en 1890, de la mission de ces dignes Pères à Montréal, sur la paroisse Saint-Jean-Baptiste, rue Mont-Royal. Voici dans quelles circonstances il conçut ce dessein.

La congrégation des Pères du Saint-Sacrement, qui a pour but la glorification de Notre-Seigneur vivant en la sainte Eucharistie, a été fondée, comme l'on sait, par le bienheureux Eymard, à Paris, en 1856, et elle a été approuvée, par le Saint-Siège, en 1863. En 1881, sa maison-mère était à Rome, où elle est encore, et les Pères avaient leur principal noviciat à Bruxelles en Belgique. Vers la fin de l'été de cette année-là, l'un des enfants spirituels du curé Labelle, le fils de son grand ami le docteur Jules Prévost, Eugène, s'en était allé faire son entrée à ce noviciat de Bruxelles. Naturellement, le curé et son jeune paroissien s'écrivirent. Ce fut l'occasion qui fit naître dans l'esprit du curé l'idée d'avoir à Saint-Jérôme, ou dans quelque canton du nord, une filiale de la congrégation à laquelle s'était donné le Père Eugène. <sup>(1)</sup>

"Notre pays du Canada, mon cher Eugène, écrivait M. Labelle, à son paroissien de Bruxelles, le 13 novembre 1881, est certainement

(1) Le Père Eugène Prévost a fondé plus tard la communauté ainsi dite de la Fraternité Sacerdotale, dont il est encore le supérieur général en résidence à Rome, et qui a une maison à Pointe-du-Lac (diocèse de Trois-Rivières) au Canada, depuis l'été de 1929.

l'un des plus favorables qui soient pour y faire germer et fleurir ta communauté. Tout en continuant son oeuvre propre, elle pourrait unir sa destinée à notre oeuvre de la colonisation et grandir ainsi d'autant devant Dieu et devant les hommes. Mgr l'évêque Fabre, c'est vrai, juge que le diocèse a assez d'oeuvres à sa charge pour le moment. Mais, si nous savons être des hommes de forte volonté, Dieu nous aidera. Dans notre nord, vois-tu, il nous faut établir de nombreuses paroisses pour l'avancement du pays. Ça ne pourra bien marcher que si nous "plaquons" ici ou là quelques communautés religieuses, qui attireront à l'intérieur nos bonnes populations catholiques. Ce sera en pleine forêt, sans doute. Mais, le succès est certain. Car, sitôt qu'on ouvre un chemin de colonisation et qu'on place un prêtre au bon endroit, les colons viennent. J'ai bien établi, moi, dans le nord, une dizaine de mille âmes, en faisant appel au sentiment religieux et au patriotisme de nos gens ! Pourquoi une communauté, qui ajouterait le bon exemple aux bonnes paroles, n'aurait-elle pas encore plus de succès qu'un simple prêtre ? ”

A plusieurs reprises, dans ses lettres au Père Prévost — qui ont été heureusement conservées et que nous avons l'avantage d'avoir sous les yeux — le curé revint dans la suite sur ce sujet. Il en conféra aussi plus d'une fois avec Mgr Fabre, alors évêque et plus tard (en 1886) archevêque de Montréal. Mais Monseigneur estimait que ce projet, à cause des charges qui pesaient déjà sur le diocèse, n'était pas réalisable, au moins pour le moment. Au cours du voyage que M. Labelle fit en Europe en 1885, et dont nous parlerons bientôt, il eut l'occasion de s'en entretenir avec les supérieurs de la communauté à Rome et à Bruxelles, et, de nouveau, par lettres, il fit des instances auprès de Montréal. Nous sommes porté à croire que Mgr l'évêque lui répondit assez sèchement que la chose était impossible et qu'il fallait attendre des circonstances plus favorables. Nous avons là, en effet, une lettre du curé à Monseigneur, datée du 21 avril 1885, où M. Labelle s'exprime à ce propos en termes très énergiques, c'est le moins qu'on puisse dire. Il n'était pas content et, selon son habitude, il le disait *carrément* ! le mot est de lui. Quoi qu'il en soit, ce projet de faire venir les Pères du Saint-Sacrement à Saint-Jérôme, ou quelque part dans le nord, la Providence ne permit pas qu'il se réalisât.

M. Labelle fut plus heureux avec les Pères Jésuites. L'on se souvient que les Pères de la Compagnie de Jésus ont compté, dès 1625, parmi les premiers missionnaires du Canada. Après la cession du pays à l'Angleterre par le traité de Paris (1763), ils avaient dû s'éteindre et disparaître, le nouveau pouvoir n'ayant pas voulu leur permettre de se recruter. Revenus en 1842, sur l'appel de Mgr Bourget, ils avaient repris chez nous leurs apostoliques activités. Le

curé de Saint-Jérôme, qui s'était adressé à eux dès 1879, eut la joie de les voir accepter, en 1882, la charge de la mission de Nominigüe. Ces zélés et dévoués Pères ont desservi ce poste pendant près de dix ans, de 1882 à 1891, alors qu'ils ont été remplacés par les chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception.

C'est également, du moins en partie, à l'initiative du curé de Saint-Jérôme que nous devons, croyons-nous, l'établissement, à Montfort, en 1883, de l'orphelinat agricole qu'y dirigent encore les Pères de la Compagnie de Marie. Le vrai fondateur de l'orphelinat, c'est, sans doute, M. Rousselot, prêtre de Saint-Sulpice et alors curé de Notre-Dame à Montréal. Mais, M. Rousselot était aussi l'un des directeurs de la *Société de colonisation* qu'avait imaginée et organisée M. Labelle. Ils se rencontraient là, tous les deux, régulièrement, aux réunions de la société. Le digne curé de Notre-Dame, voulant protéger les orphelins plus ou moins abandonnés de la grande ville, rêvait de leur créer quelque part un établissement qui leur servirait en même temps d'asile et d'école de formation. Il n'est pas téméraire de supposer que c'est en entendant le curé Labelle parler des beautés du nord qu'il se persuada que l'orphelinat qu'il projetait ne pouvait être placé dans un site plus avantageux que dans l'un de ces cantons. Il choisit celui de Wenworth. Sous son inspiration, des citoyens chrétiennement philanthropes de Montréal, à la tête desquels était M. François Froidevaux, s'occupèrent d'assurer cette fondation et de l'alimenter pendant les premières années. Sur la demande du curé Rousselot, à ce autorisé par les évêques de Montréal et d'Ottawa, les Pères de la Compagnie de Marie, fils spirituels du bienheureux Grignon de Montfort, vinrent de France au Canada prendre la direction de cet établissement et de cette mission que, par un attention délicate à leur endroit, on dénomma Montfort. Les Pères Fleurance et Bouchet en furent les premiers directeurs. Les 16 et 17 septembre, Mgr Duhamel, alors évêque et plus tard (en 1886) archevêque d'Ottawa, présidait, à Montfort, l'inauguration de l'orphelinat, qui a depuis magnifiquement prospéré. Si M. Labelle ne fut pas directement le fondateur de Montfort — il aurait plutôt voulu voir les Pères s'établir tout de suite à Arundel ou Huberdeau — il s'y intéressa grandement, assista à toutes les premières fêtes de l'institut et fut constamment l'ami et souvent le conseiller des Pères. En un sens, nous croyons qu'il est permis de dire que l'idée première d'un pareil établissement dans le nord était encore de lui.

Cependant, le curé de Saint-Jérôme était toujours par ailleurs très pris par toutes sortes d'occupations. Outre qu'il continuait à se dévouer très activement à l'administration de sa paroisse et à l'exercice du saint ministère quand il s'y trouvait, il était mêlé à toutes les affaires et à toutes les discussions d'intérêt public, et Dieu sait s'il y